

La CAMERUP

L'Entraide⁵

Coordination des Associations et Mouvements
d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique

Été 2022



Dossier spécial :
tous mobilisés
face au business
des addictions !

La CAMERUP

QUI SOMMES NOUS ?



Depuis 10 ans

► La **CAMERUP réunit cinq acteurs de référence** qui :

- Accompagnent les personnes dépendantes (alcool et addictions associées).
- Les aident.
- Soutiennent l'entourage.
- Vous informent...

grâce à des intervenants bénévoles, formés et expérimentés.

avec des valeurs fondatrices telles que l'empathie, la neutralité, la convivialité, la confidentialité...

et des pratiques efficaces : accompagnement personnalisé, travail en réseau, relations avec les structures de soins...

► Elle organise des **formations**, des séminaires et d'autres actions.

► En fédérant les outils de communication, elle donne une **meilleure visibilité** à chacune des structures qui la constituent.

Partager
Rayonner
Aider
Fédérer
Mutualiser
Agir



01 45 65 19 28
contact@camerup.fr
www.camerup.fr

Addictions alcool Vie Libre
06 81 54 41 61 • vielibremh@orange.fr
www.vielibre.org

Fédération nationale Joie et Santé
06 17 97 68 51 • alcoolecouteffin@yahoo.fr
www.alcoolecoutejoieetsante.com

Société Française de la Croix-Bleue
01 42 28 37 37 • cbleuesiege@gmail.com
www.croixbleue.fr

Entraid'addict
06 37 68 07 85 • contact@entraidaddict.fr
www.entraidaddict.fr

Les Amis de la Santé
03 87 85 81 51 • lesamisdelasante@orange.fr
www.lesamisdelasante.org

Ils nous soutiennent :



Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives



SOMMAIRE



Le mot du président p. **3**

L'actualité de nos associations

p. **4-8**

Hommage au Professeur
Michel Reynaud

p. **9-10**

DOSSIER SPÉCIAL:

Tous mobilisés face au
business des addictions!

p. **11-18**

Vous êtes formidables

p. **19-21**

Lire Voir Écouter

p. **22-24**

Nous y étions p. **25**

Dates à retenir / bon à savoir

p. **26**

Faites-nous rêver p. **27**

Bloc notes p. **28**

Votre avis nous intéresse!

p. **29-30**

Pour contacter nos associations

p. **31**

La CAMERUP en bref p. **32**



Le mot du président

Après un premier numéro réussi et apprécié, voici le temps d'une nouvelle édition de notre magazine ou plutôt devrais-je dire de VOTRE magazine. Cet été, nous vous donnons la parole en vous invitant à répondre à un court questionnaire de satisfaction.

Vous pourrez pour cela utiliser le feuillet détachable de la page 29, ou bien répondre directement en ligne sur le site www.camerup.fr (rubrique «évaluation du magazine»). Votre avis nous intéresse !

Au sommaire de ce nouveau numéro :

- Un hommage au regretté Professeur Michel REYNAUD. Michel Reynaud était un précurseur et un ami. Il a toujours cru dans les mouvements d'entraide. Jusqu'au bout, il a tout entrepris pour faire avancer notre combat. Deux ans après sa disparition soudaine, il reste vivant dans nos mémoires.

- Une nouvelle rubrique, intitulée « Vous êtes formidables ! », dressant le portrait d'adhérent.e.s mobilisé.e.s au sein de nos associations. Pour cette première édition, nous parlerons plus précisément de femmes qui s'engagent. Si chaque parcours est unique, nul doute que chacun et chacune d'entre nous, pourra se reconnaître dans les témoignages recueillis. Cette rubrique sera reconduite au fil des numéros afin de valoriser celles et ceux qui font vivre l'entraide au quotidien.

- Un dossier spécial décryptant les stratégies déployées par certaines entreprises, dans le secteur de l'alcool ou du tabac notamment, pour nous inciter à consommer ou sur-consommer leurs produits. Comprendre les mécanismes commerciaux qui poussent les jeunes et les moins jeunes vers les produits addictifs nous permettra d'agir plus efficacement en prévention et réduction des risques et des dommages.

Nous avons le pouvoir d'agir, saisissons-le !

Le semestre écoulé a été riche pour nos associations et pour la CAMERUP. Au cours des derniers mois, les administrateurs de votre coordination ont travaillé fort pour construire un nouveau projet stratégique, cohérent et ambitieux. Celui-ci vous sera présenté plus en détail cet hiver, dans ce magazine. D'ici là, portez-vous bien, prenez soin de vous et de vos proches. En souhaitant que cette période de restrictions soit enfin derrière nous.

Philippe SAYER
Président de la CAMERUP

Ce magazine est téléchargeable gratuitement sur camerup.fr

► Les liens internet présents dans ces pages y sont directement cliquables

MAGAZINE DE LA CAMERUP

Édition été 2022

La Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique (CAMERUP) représente les cinq associations ou mouvements qui la composent auprès des organismes de tutelle et de tout autre interlocuteur. Elle agit en qualité de force de proposition. Elle coordonne et organise des actions communes aux cinq partenaires, sur l'ensemble du territoire national.

Comité de rédaction : Guylaine Benech, Marie Constancias, Philippe Sayer, Jean-Gilles Vincent

Rédactrice : Guylaine Benech

CAMERUP. Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique, inscrite à la Préfecture de Police à Paris sous le numéro W751213726 en date du 15.2.2012 conformément à la loi du 1er juillet 1901, et le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée.

CAMERUP : 10 rue des Messageries 75010 PARIS • www.camerup.fr
• 01 45 65 19 28 • contact@camerup.fr

Conception et réalisation : dfdesign.fr • contact@dfdesign.fr
Imprimerie : Promoprint • contact@promoprint.fr



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS QUI COMPOSENT LA CAMERUP

La CAMERUP réunit cinq associations et mouvements d'entraide reconnus d'utilité publique : Addictions Alcool Vie Libre, Entraid'addict, la Fédération Nationale des Amis de la Santé, la Fédération Nationale Joie et Santé et la Société Française de La Croix Bleue. Voici quelques nouvelles de nos membres, ainsi que de notre coordination.



ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE, LES ACTUS

Après deux années de marche au ralenti pour cause de pandémie, les activités de Addictions Alcool Vie Libre ont repris. Celles-ci n'ont cependant pas encore tout-à-fait atteint le régime d'avant. Nous notons cependant une augmentation des prises de contact et des demandes d'aide provenant de personnes confrontées à des situations d'addiction à l'alcool ou à d'autres produits. Le nombre d'accompagnements assurés par nos bénévoles est nettement à la hausse. Localement, les groupes de parole ont repris activement leurs activités. Il en est de même pour les commissions

«Femmes» et «Prisons», dont les réunions connaissent des taux de fréquentation particulièrement élevés. Les interventions de sensibilisation en milieu scolaire et professionnel ont repris, quant à elles, plus timidement. La pandémie n'a pas eu d'impact majeur sur nos activités de communication. La rédaction et la diffusion de nos revues Libres et Agir ont été assurées de manière normale. Notre programme de formation 2022 suit son cours. Les stages se déroulent tel que prévu dans notre planning. Les formations suivantes se sont tenues au printemps :

«Responsable» (au mois de mars, à Dinard)
«Trésorier» (au mois d'avril à Reims) et
«Femmes» (au mois d'avril à Reims également). Quelques changements ont eu lieu au niveau national. Les nouveaux statuts que nous avons adoptés lors de l'assemblée générale de 2019, ont été définitivement validés par le Conseil d'Etat. Le changement de nom de notre Mouvement a lui aussi été officiellement acté, par un décret paru au journal officiel en février dernier. Notre mouvement se nomme désormais «Addictions Alcool Vie Libre».

Au niveau de la trésorerie, une grande opération est actuellement menée afin de transférer tous les comptes de nos structures du Crédit Mutuel de La Madeleine à Paris vers celui de Bézannes, cela dans un souci de proximité. **GF**

+ d'infos : www.vielibre.org

Au cours des derniers mois, l'équipe d'Entraid'addict s'est mobilisée pour faire connaître le nouveau nom de notre Fédération. Celle-ci communique en effet désormais sous le nom d'Entraid'addict, venu remplacer «Alcool Assistance». Ce changement de nom n'entrave en rien la continuité de notre projet associatif. Les bénévoles et salariés de la fédération continuent à s'engager au quotidien pour aller à la rencontre des personnes dans les lieux d'accueil afin d'être au plus près des adhérents. Plusieurs Commissions, composées d'élus nationaux et locaux, se déplacent à travers le pays pour rencontrer les acteurs des sections locales. La fédération poursuit par ailleurs le déploiement de son offre de formation, toujours plus étoffée : «Addictologie générale», «Réduction des risques et des dommages (RdRD)», «Interventions en milieu festif», «Accompagne-

ENTRAID'ADDICT, LES ACTUS

ment, communication, relation d'aide» etc. Si certaines formations internes (gouvernance associative, par exemple) sont réservées aux adhérents d'Entraid'addict, la plupart de nos formations sont ouvertes gratuitement aux adhérents des quatre autres associations ou mouvements qui composent la CAMERUP. N'hésitez pas à consulter notre programme de formation, en téléchargeant notre lettre d'information sur notre site internet <https://www.entraidaddict.fr/newsletter>
Le 28 mai, lors de notre Assemblée générale annuelle, nous avons procédé au renouvellement du conseil d'administration et du bureau. Notre conseil d'administration est composé de 24 administrateurs. En janvier 2023, nous tiendrons un séminaire natio-

nal dans le but de poursuivre le travail de modernisation de notre fédération, et améliorer encore nos modalités de fonctionnement. Chaque département sera présent à raison de trois représentants. **AC**

+ d'infos : www.entraidaddict.fr

Monsieur Jacques RANDU, Président d'Honneur d'Entraid'Addict, nous a quitté en février. Jacques, tu es celui qui a donné l'élan de modernité à notre Association puis Fédération. En notre nom à tous, Jacques, je te dis «merci pour tout».

Auguste Charrier,
président d'Entraid'Addict.



FÉDÉRATION NATIONALE DES AMIS DE LA SANTÉ (FNAS), LES ACTUS

Au cours du premier semestre 2022, la Fédération Nationale des Amis de la Santé (FNAS) a été sollicitée pour participer à plusieurs actions nationales. Ainsi, elle vient de rejoindre l'équipe partenariale mobilisée autour du projet ALCOM.

Ce projet, piloté par la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES), est financé par la Cnam dans le cadre de l'appel à projets 2019 "Mobilisation de la société civile", au titre du Fonds de lutte contre les addictions. Il a pour objectif de renforcer l'implication, au sein des instances de démocratie de santé, des représentants des mouvements et associations d'entraide.

Il s'agit plus précisément d'expérimenter, dans deux régions pilotes (Grand Est et Normandie), un dispositif d'accompagnement des associations dans un but de développement de nouvelles compétences. La FNAS est tout particulièrement impliquée

dans le groupe de travail de la région Grand Est. Le groupe souhaite utiliser et adapter certaines de nos productions, comme notre «Argumentaire à destination des médecins généralistes», notre «Plaidoyer à destination des décideurs et responsables en matière de politique santé en France», ou encore la Charte Nationale des Mouvements d'Entraide» réalisées avec les associations réunies par la Société Française d'Alcoologie. Notons enfin que la FNAS participe au comité de pilotage national en charge de l'évaluation de l'action «ALCOM».

Notre Fédération siège également dans le groupe de travail «Usage de substances psychoactives : prévention en milieu professionnel» piloté par la Haute Autorité de Santé (HAS). Le but de cette instance est de contribuer à l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques ayant pour objectif de préciser et d'harmoniser les démarches globales de prévention indi-

viduelle et collective en milieu du travail. Ces sollicitations sont encourageantes car elles sont la preuve de la reconnaissance croissante des compétences des personnes originaires de la société civile, et plus précisément de nos associations d'entraide.

Notre objectif est d'encourager nos bénévoles à s'investir dans des projets d'envergure régionale ou nationale, en s'orientant vers ce que nous pourrions qualifier de «militantisme en association d'entraide».

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer que le 15ème Congrès National de notre fédération se tiendra le 17 septembre 2022 à Agen. La thématique choisie pour cette édition sera «Alcool et conduites addictives chez les femmes». Nous vous attendons nombreux!

J-CT

+ d'infos : www.lesamisdelasante.org

FÉDÉRATION NATIONALE JOIE ET SANTÉ, LES ACTUS



Les administrateurs départementaux et fédéraux d'Alcool Écoute Joie et Santé n'ont pas chômé au cours des derniers mois, marqués par une reprise de l'activité. Les réunions statutaires, en présentiel ou en distanciel, se sont multipliées : conseil d'Administration, Assemblées Générales départementales, Assemblée Générale fédérale.

Ce fut autant d'occasion de faire vivre notre réseau, et renforcer notre projet associatif. Les 11 et 12 juin, nous avons organisé à Paris, au FIAP Jean Monnet, une formation en alcoologie sur le thème : «Le rôle du bénévole, son engagement, sa formation, sa place dans l'Association et la société -

L'évolution du bénévolat, son devenir».

Au-delà de ces moments de travail et d'apprentissage studieux, la vie de notre fédération est aussi constituée d'occasions de rencontre et de détente, qui contribuent à donner du sens à notre engagement, et à nous motiver. Ainsi, au mois de mars, deux adhérents de Savoie, Brigitte et Bernard, ont organisé une sortie sur le domaine neigeux des Mouilles, sur la commune de Bellevaux. Nos hôtes avaient bien fait les choses. Le parcours, de 7 kms, était à la portée de tous (malgré des endroits bien pentus !) Cette marche a permis de tisser et de consolider des liens associatifs. Un

peu de froid vite oublié par la présence du soleil qui nous a accompagnés tout au long de cette journée.

Suite... ►





La boucle terminée, les uns aidant les retardataires, les autres prenant le temps de faire des photos de ces lieux magnifiques, nos hôtes nous accueillait sous un hangar construit et aménagé par Bernard. La restauration pouvait commencer,

chacun tirant du sac à dos son repas. Et surprise, Brigitte et Bernard avaient mis sur la table boissons, saucissons maisons, fromages haut savoyards et succulentes rissoles en dessert. Une journée qui ne demande qu'à être renouvelée.

Après de riches échanges au milieu de ces joyeuses agapes, chacun est redescendu dans la vallée vers 16 heures, fourbu mais ravi de cette belle journée.

+ d'infos :

<http://alcoolecoutejoieetsante.com>

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LA CROIX BLEUE, LES ACTUS

Pour la Société Française de la Croix Bleue, l'actualité des derniers mois a été marquée par un changement de slogan. Pourquoi ce changement ? Depuis longtemps, nous voulions faire évoluer celui-ci. Nous étions à la recherche d'un message plus ouvert que l'énoncé « sans alcool », que certains considéraient réducteur. Cependant, le changement ne pouvait se faire sans un important travail de concertation. En effet, pour beaucoup d'adhérents la devise « sans alcool » correspondait à une revendication forte et protectrice. Pour certains, cela représentait un but, voire même un chemin de vie. Il était difficile de dégager un consensus. Cependant, au fil du temps, l'approche de la réduction des risques et des dommages devenait de plus en plus présente au sein de notre réseau.

La crise sanitaire a accéléré ce mouvement. En juin 2021, à l'issue d'un processus de consultation des adhérents, les administrateurs sélectionnèrent trois slogans possibles. Quelques mois plus tard les responsables, réunis à Dijon, réussirent par s'entendre autour d'un consensus, grâce à un dialogue respectueux. Désormais, notre slogan sera « Addictions, parlons-en avec La Croix Bleue ». Les adhérents les plus attachés à l'ancien slogan ont reconnu que l'intitulé « sans alcool » n'autorisait pas d'ouvertures. Nous avons collectivement considéré que notre rôle était de répondre aux besoins de toutes les personnes en

difficulté avec une conduite addictive quel que soit le produit consommé ou le comportement impliqué. Dans le monde d'aujourd'hui, les polyconsommations sont courantes. Les personnes qui viennent frapper à la porte de la Croix Bleue ont des attentes variées. Echanger avec les addictologues nous a permis de nous familiariser avec les diverses addictions, avec ou sans produits. Nous avons pris conscience que notre longue expérience en alcoologie nous avait permis d'acquérir un savoir-faire utile quelle que soit l'addiction. Accueillir une personne addictée, l'écouter, l'orienter, l'accompagner : nous savons faire ! Notre nouveau slogan rend compte de ce savoir-faire. Plus engageant, il invite davantage à la réflexion et à la discussion. Il est plus parlant pour les personnes concernées.

Avec l'aide d'un designer, nous avons aussi modifié l'identité visuelle de notre logo, pour le moderniser. La Société Française de la Croix Bleue vient donc de bénéficier d'un « relooking », mais sa raison d'être et ses valeurs n'ont pas changé. Nos bénévoles ont toujours à cœur d'apporter une aide concrète et de l'espoir aux personnes en difficulté. Souhaitons longue vie à notre nouveau slogan !

Enfin, en prévision des prochaines vacances, rappelons que le camping de la Croix Bleue, situé à Vernoux en Vivarais, en Ardèche, est ouvert à toutes et

à tous. La seule condition est de s'engager à ne consommer aucune substance psychoactive (alcool inclus) durant le séjour. Des caravanes sont proposées à la location (environ 150 euros la semaine pour un couple).

Le terrain dispose de sanitaires et douches, d'un espace vaisselle, d'un coin bébé et de jeux pour enfants. Des activités (pétanque, soirées conviviales) sont organisées par les campeurs. **MC**

Renseignements et réservations : <<https://www.croixbleue.fr/Centres-Camping>>

+ d'infos :

www.croixbleue.fr





LA CAMERUP, LES ACTUS



De gauche à droite et de haut en bas :

Gérard Fauconnier, Marie Constancias, Philippe Sayer, Jean-Claude Tomczak, Robert Pelloux, Jean-Robert Mille, Martine Munier, Marc Margelidon, Jean-Gilles Vincent, Guylaine Benech, Auguste Charrier, Estelle Labourg. En médaillon : Félix Le Moan.

L'activité de la CAMERUP a été particulièrement dense durant le premier semestre 2022. Les administrateurs et les salariées n'ont pas ménagé leurs efforts pour initier de nouveaux projets et poursuivre la dynamique de restructuration interne amorcée en 2021. En février, toute l'équipe s'est retrouvée à Rennes pour tenir un séminaire de travail visant à finaliser notre plan stratégique et opérationnel. Celui-ci est désormais prêt ! Il s'organise autour de huit grands axes, et se décline en une série d'actions concrètes. Des groupes de pilotage, composés d'administrateurs, de salariées et de partenaires extérieurs et/ou personnes ressources, ont été constitués pour chacune de ces actions. Un plan d'évaluation ambitieux nous permettra, pour chaque

projet envisagé, d'effectuer un suivi de nos résultats à court, moyen et long terme. En parallèle de cette mobilisation interne, nous avons poursuivi nos échanges avec les pouvoirs publics. Notre volonté est en effet de sécuriser et pérenniser les financements de la coordination par un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), tout en contribuant à lever de nouveaux fonds pour chacune de vos associations et mouvements. En cette période de restriction budgétaire, c'est certes un défi, mais nous voulons le relever. Pour accompagner cette réflexion financière, la Direction Générale de la santé (DGS) a mandaté le cabinet MAZARS pour réaliser un AUDIT de la CAMERUP.

Ce processus nous a permis d'identifier nos forces et nos axes d'amélioration. Il est notamment apparu indispensable de procéder à un renforcement de notre équipe salariée, qui ne compte actuellement que deux personnes travaillant à temps partiel. Nous étudions actuellement les scénarios qui nous permettront de créer un nouveau poste, indispensable à la bonne mise en œuvre de notre plan stratégique. Il vous faudra encore un peu de patience pour découvrir le détail de ce plan. Celui-ci vous sera présenté cet automne, dans le prochain numéro de votre magazine.

En attendant, nous sommes heureux de vous annoncer la tenue prochaine de plusieurs événements majeurs :



Des stagiaires studieux lors de notre formation "Agir efficacement en prévention et réduction des risques et des dommages vers les jeunes" !

- De nouvelles sessions de la formation « Agir efficacement en prévention et réduction des risques et des dommages vers les jeunes » vous seront proposées en 2022-2023. Vous êtes en effet nombreux à vous intéresser à la question des conduites addictives des adolescents et des jeunes adultes, et à rechercher des réponses efficaces. En mai, à Paris, un premier groupe a suivi notre formation, animée par Guylaine Benech. Cette session ayant eu beaucoup de succès, nous allons bientôt ouvrir de nouvelles dates, afin de répondre à vos demandes. Vos responsables régionaux et nationaux vous tiendront informés. Le seul prérequis pour participer à cette formation est d'être adhérent.e à l'une des associations ou mouvement qui composent la CAMERUP.

- Le **28 octobre 2022**, la CAMERUP organisera un colloque régional à Lyon. Cette rencontre se déroulera dans le prestigieux auditorium du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, partenaire de l'évènement. Ce colloque aura pour objectif de réunir les adhérent.e.s





de toute la région en proposant une occasion d'échanges et de partages. Seront également invités des professionnels de santé et d'addictologie, et des représentants de l'ensemble des secteurs concernés par nos activités : services sociaux, justice, milieu carcéral, protection de l'enfant, milieu professionnel, éducation, parentalité etc. La matinée se déroulera en plénière, sous forme de mini-conférences. Des ateliers interactifs seront proposés dans l'après-midi. Ce colloque sera la première édition d'un ensemble d'événements qui permettra à la CAMERUP de réaliser, au cours des prochaines années, un « tour de France de l'entraide ». Le programme sera bientôt consultable sur le site www.camerup.fr



- Le **19 janvier 2023**, la CAMERUP organisera à Paris une conférence nationale sur le thème « Syndrome de Korsakoff et troubles cognitifs sévères liés à l'alcoolisation: causes, conséquences et réalités sociétales ». Dans nos associations, les troubles cognitifs sévères liés à l'alcoolisation chronique interpellent et posent question. Les répercussions

La CAMERUP au Ministère de la santé

Le 23 mai dernier, une délégation de la CAMERUP s'est rendue au Ministère de la Santé pour rencontrer, à la demande de celle-ci, l'équipe du Bureau de la Prévention des Addictions de la Direction Générale de la Santé (D.G.S). Notre délégation était composée du Président de la coordination accompagné des président.e.s des cinq associations et mouvements qui composent la CAMERUP, ainsi que de nos deux salariées. La réunion avait pour objectif de présenter le plan stratégique que nous avons élaboré avec l'aide de Guylaine Benech, notre chargée de projets, lors de nos séminaires de travail. Guylaine a présenté à nos interlocuteurs le contenu d'un rapport qu'elle a rédigé. Ce document dresse l'état des lieux de notre coordination et détaille les enjeux internes et externes qu'il nous reste à relever. Ce rapport décrit les actions que nous souhaitons entreprendre afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes collectivement fixés. Les échanges fort intéressants qui ont suivi avec les représentants du ministère nous ont confortés dans notre conviction qu'ensemble, nous sommes sur le bon chemin pour construire la CAMERUP de demain.



De gauche à droite :
Marcel Ratzel, Jean-Claude Tomczak,
Estelle Labourg, Guylaine Benech,
Philippe Sayer, Marie Constancias, Auguste
Charrier

MC

sont nombreuses : liens sociaux et familiaux, emploi, logement, capacité à vivre seul, absence d'établissement d'accueil spécifique, déficit de diagnostic et de prise en charge etc. Cette conférence réunira des experts de la thématique, et de nombreuses personnes concernées. Il se déroulera dans l'amphithéâtre Laroque du Ministère de la Santé et des Préventions, partenaire de l'événement. Le programme sera bientôt consultable sur le site www.camerup.fr

+ d'infos : www.camerup.fr

AUTRE ACTUALITÉ :

La CAMERUP est désormais membre de la Fédération Française d'Addictologie (FFA). Ce rapprochement vise à nous permettre de renforcer encore nos liens avec les grands acteurs de l'addictologie et contribuer à la réflexion nationale autour des conduites addictives.



De gauche à droite :
Philippe Sayer, Amine Benyamina,
Jean-Claude Tomczak, Auguste Charrier



HOMMAGE MICHEL REYNAUD

HOMMAGE AU PROFESSEUR MICHEL REYNAUD

Il y a deux ans, le professeur Michel Reynaud, père fondateur de l'addictologie française, nous quittait brutalement, emporté par un cancer foudroyant. Ses travaux furent à l'origine d'une transformation sans précédent de la politique publique en matière de conduites addictives. De fait, le psychiatre Michel Reynaud a œuvré sans relâche à la construction et à la valorisation de l'addictologie comme discipline à part entière au sein du système de santé français. Ses recherches portaient sur les mécanismes complexes de l'addiction, qu'il envisageait selon une approche globale balayant les frontières entre les disciplines. Pour mieux comprendre et décrire le phénomène, il pouvait tout aussi bien mobiliser la médecine et les neurosciences que la sociologie, l'économie ou encore les sciences politiques. Auteur de plusieurs rapports ministériels

de référence, il fut l'un des premiers à porter un discours à la fois scientifique et militant visant la reconnaissance de l'addiction comme une maladie. Nous lui devons notamment la création, en 2001, au sein de l'hôpital Paul-Brousse, du «Centre de recherche et de traitement des addictions», qu'il baptisa «l'Albatros».

Il fut également à l'origine de la création du Collège national universitaire des enseignants d'addictologie (CUNEA). En 2014, il créa le «Fonds Actions Addictions», renommé après son décès «Fonds Addict'AIDE Professeur Michel Reynaud». Ce fonds a pour objectif de réunir toutes les parties prenantes: patients, familles, victimes, soignants, scientifiques et associations, dans le but d'aider les malades et améliorer les réponses thérapeutiques et sociétales. L'organisme permit notamment d'initier



et de financer, avec plusieurs partenaires, dont la CAMERUP, la formation «Reconnaissance des compétences du patient expert dans les addictions». C'est par ce biais également que Michel Reynaud fut à l'origine de ce qu'il appelait «le coup d'avance», à savoir la création de France Patients Experts Addictions (FPEA), qui fédère des patients et des organisations de patients concernés par l'ensemble des conduites addictives, et organise le dispositif de certification «Patient Expert Addictions». Très présent dans les médias, apprécié pour son éloquence et son charisme, Michel Reynaud était une personnalité publique reconnue en France et à l'international.

A la CAMERUP, nous avons eu la chance de bien connaître Michel Reynaud et de travailler avec lui. Il nous a fait l'honneur de son amitié et de sa confiance. Nous avons partagé de longues discussions, de copieux repas et de franches parties de rigolades. Michel était un homme chaleureux et attachant, généreux, simple. Il aimait rire, il était incroyablement gourmand et ne se prenait pas trop au sérieux. Il nous accueillait toujours avec un grand sourire dans son bureau de la tour Montparnasse. Son décès nous a plongés dans une grande tristesse. Michel menait un combat sans relâche pour faire reconnaître le rôle des associations d'entraide et lutter contre la stigmatisation des personnes addictes. Il invitait régulièrement notre coordination à participer à



Michel Reynaud entouré de bénévoles de l'entraide à Grenoble, en 2017.



HOMMAGE

MICHEL REYNAUD (suite)

ses projets, à co-signer des tribunes ou à imaginer de nouvelles actions. En 2019, il a consacré une énergie et un temps incroyable pour contribuer à la naissance et à l'animation du collectif inter-associatif qui porte l'initiative citoyenne du « Dry January – Le Défi de Janvier ». Il était toujours à nos côtés pour dénoncer les agissements des lobbies de l'alcool contre la santé publique, prenant courageusement la parole dans les médias. Visionnaire,

il considérait que les malades et leur entourage seraient l'avenir de l'addictologie, et que le changement viendrait de nous. Il disait souvent que l'addiction, c'est la maladie du lien et des émotions. Il se trouve que lui-même était un homme de lien et d'émotions. Il n'avait de cesse de créer des rencontres. Il a bâti des ponts entre les disciplines pour en nourrir une nouvelle, l'addictologie. Il a permis à un nombre incommensurable de malades de

franchir la porte d'un centre de soins ou d'une association d'entraide. Il a permis à nos associations et mouvements de se rapprocher du monde de la recherche. Lorsqu'il était avec nous, les malades, il se montrait tellement empathique, sensible et humain, que nous en oublions le grand professeur qu'il était. Il nous manque et nous pensons à lui, c'est pourquoi nous tenions à lui rendre hommage.

Michel Reynaud et les associations d'entraide.

Michel Reynaud avait à cœur de faire connaître au plus grand nombre l'action de nos associations et mouvements. Il contribuait à la diffusion des résultats des recherches internationales démontrant la pertinence et l'efficacité des groupes d'entraide et rappelait régulièrement l'utilité que nous avons auprès des malades. En 2016, lors d'un colloque, il expliquait :

« L'addiction, c'est une maladie de la gestion des émotions et du plaisir, et donc de la gestion des relations puisque les émotions les plus fortes de l'être humain, ce sont les relations à autrui. J'ai toujours été frappé quand j'ai eu à assister à des réunions de mouvements d'entraide de l'importance de la chaleur humaine, de la compassion, de la tolérance et d'une émotion particulière qui se dégage de ces groupes. Je pense que c'est absolument capital pour permettre de remonter des défenses fragilisées et de sortir de la souffrance et souvent du malheur. Mieux on comprend et mieux on soigne et mieux on se soigne... »¹

Michel Reynaud considérait que nos associations avaient également un rôle à jouer au niveau sociétal. Il déplorait la défaillance des politiques publiques sur les addictions, et considérait qu'un changement de

paradigme sociétal était nécessaire. Il rappelait parfois que les personnes vivant avec le VIH/Sida avaient réussi, par leur mobilisation citoyenne, à transformer le regard de la société et la politique publique, avec l'aide de médecins militants, et espérait qu'un jour viendrait où les personnes confrontées à l'addiction feraient de même. En 2016, à l'occasion d'un congrès de psychiatrie, il déclarait :

« Il me semble que maintenant, l'enjeu principal est de faire reconnaître les associations de malades, les associations de famille, de les aider à se rassembler et à porter une voix forte. On va essayer d'accompagner les patients et les associations d'entraide dans la valorisation de patients experts de façon à ce qu'ils soient reconnus par les instances hospitalières, par les instances administratives, par les Agences Régionales de Santé (ARS), parce que je crois vraiment que c'est par les malades, quand eux-mêmes pourront communiquer sans honte sur la gravité de leur maladie et sur le fait qu'on peut aider, que les choses pourront commencer à changer. »²

Michel Reynaud n'est plus là, mais il ne tient qu'à nous maintenant de poursuivre la voie qu'il a ouverte.

¹ Intervention du Pr. Michel Reynaud à la Convention Européenne Narcotiques Anonymes, 2016, https://www.youtube.com/watch?v=_QPMJ2VY0mE

² Intervention du Pr. Michel Reynaud au colloque : « Les addictions, un défi pour la psychiatrie », 2013, <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&feature=share&v=quyYAkWHUuO>



DOSSIER SPÉCIAL

TOUS MOBILISÉS FACE AU BUSINESS DES ADDICTIONS !



DOSSIER SPÉCIAL : TOUS MOBILISÉS FACE AU BUSINESS DES ADDICTIONS !

Les addictions à l'alcool, au tabac, aux drogues illicites et à certains comportements (jeux de tirage ou de grattage, paris sportifs...) génèrent des flux financiers colossaux. La perte de liberté des uns fait la fortune des autres. A la CAMERUP, personne ne souhaite la prohibition. Mais nous ne sommes pas dupes : certaines entreprises développent des stratégies sournoises pour nous rendre addicts, ou entretenir nos addictions. L'industrie du tabac a ouvert la voie de ce lucratif marché de la souffrance. Les industries de l'alcool, des jeux d'argent et de hasard et, même des jeux vidéo, ne sont pas en reste.

Ce dossier vous invite à découvrir les méthodes déployées par les acteurs économiques pour inciter les jeunes et les moins jeunes à consommer et pour entretenir les addictions. Tout est bon pour générer des profits, tant pis si certains consommateurs y laissent des plumes. La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons agir contre ces agissements. Nous vous présentons des mesures de santé publique simples, efficaces et peu coûteuses, qui permettent (lorsqu'elles sont appliquées) de réduire l'impact des incitations commerciales à consommer. Nous vous proposons des pistes d'actions et des propositions pour participer, au quotidien, à l'élaboration d'environnements plus protecteurs de la santé, et plus respectueux de nos libertés.

Le système commercial, un déterminant des addictions

Si vous avez été personnellement confronté à une addiction, vous le savez mieux que quiconque : la maladie est multifactorielle. Il s'agit toujours, pour reprendre le célèbre adage, de « la rencontre d'une personne avec un produit (ou un comportement) dans un contexte donné ». Dans le jargon de la santé publique, on

parle de « déterminants des addictions ». Un déterminant, c'est un facteur qui va fragiliser ou protéger une personne. Les déterminants des addictions, et de la santé en général, sont :

- Individuels : notre personnalité, notre bagage génétique, nos souffrances intimes...
- Familiaux : la relation que nous avons avec nos parents, nos traumatismes de l'enfance, l'éducation que nous avons (ou n'avons pas) reçue...
- Environnementaux : le quartier dans lequel nous avons grandi,

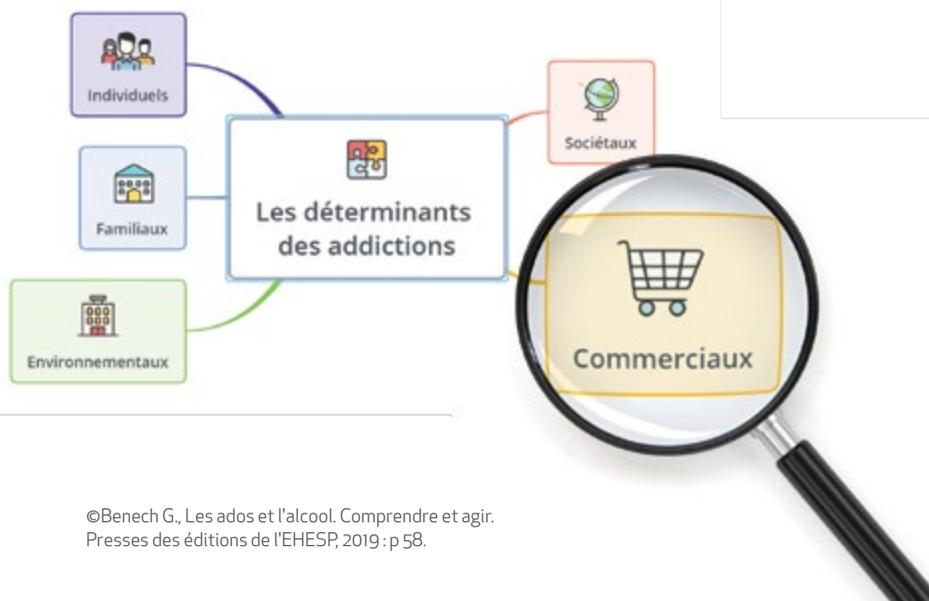


DOSSIER SPÉCIAL

TOUS MOBILISÉS FACE AU BUSINESS DES ADDICTIONS ! (suite)

les établissements scolaires que nous avons fréquentés, l'entreprise dans laquelle nous travaillons..

- Sociétaux : les représentations plus ou moins favorables de la société à l'égard d'un produit ou d'un comportement, les pressions à consommer...
- Commerciaux : les messages de marketing auxquels nous sommes exposés depuis notre plus tendre enfance, l'accessibilité du produit, son prix...



©Benech G., Les ados et l'alcool. Comprendre et agir. Presses des éditions de l'EHESP, 2019 : p 58.

Dans ce dossier, nous faisons un zoom sur les déterminants commerciaux des addictions. Bien sûr, ils n'expliquent pas tout à eux seuls. Mais parce qu'ils contribuent à banaliser et valoriser des comportements à risques, il est important d'apprendre à les décrypter, pour mieux s'en protéger.

« Déterminants commerciaux de la santé » : de quoi parle-t-on exactement ?

La chercheuse Mélissa Mialon¹ définit les déterminants commerciaux de la santé comme « l'ensemble des produits, mécanismes et systèmes par lesquels les forces commerciales dictent et influencent la santé humaine et celle de notre planète,

et creusent les iniquités en matière de santé. » Certaines entreprises imaginent, produisent et distribuent des produits nocifs pour la santé (cigarettes, alcool, malbouffe...) vendus en masse grâce à un marketing offensif et redoutablement efficace.

Ce système génère ce que l'Organisation Mondiale de la santé appelle des « maladies non transmissibles ». Le cancer, le diabète et les addictions sont des maladies non transmissibles. A l'échelle de la planète, ces maladies font autant de morts, voire plus, que les maladies transmises par des virus ou des bactéries.

C'est pourquoi on parle d'« épidémie industrielle ». L'industrie du tabac est ainsi à l'origine d'une épidémie industrielle responsable de 8 millions de morts chaque année. Pour les experts internationaux, si nous voulons diminuer la mortalité et les maladies attribuables à l'alcool, au tabac et aux autres produits nocifs pour la santé, la première des choses à faire est de s'attaquer aux déterminants commerciaux des épidémies industrielles. Les campagnes d'information de la population sont importantes, mais relativement peu efficaces. Réglementer le marché est nettement plus efficace.

En France, les grandes instances et organisations qui se sont penchées sur le sujet, de la Cour des Comptes au Conseil économique, social et environnemental (CESE), en passant par les experts de Santé publique France ou de l'Inserm et les chercheurs indépendants, font tous le même constat : il est urgent de renforcer la réglementation du marché des addictions à travers un ensemble de mesures que nous allons découvrir ensemble.

Le business des addictions

Au niveau mondial, le marché de l'alcool représente 1 500 milliards de dollars, soit trois fois plus que le secteur de l'armement. L'industrie du tabac pèse quant à elle 1 000 milliards, celle des paris sportifs entre 500 et 1 000 milliards et celle des jeux vidéo 300 milliards. Le marché publicitaire représente quant à lui 650 milliards.

En France, le marché des produits et comportements addictifs représente une partie importante de notre économie. Le chiffre

¹ Mialon M., Big food & Cie. Comment la recherche du profit à tout prix nuit à notre santé. Thierry Souccar Editions, 2021, 270 pages.



d'affaires annuel du secteur des boissons alcoolisées frôle les 30 milliards d'euros (consommation des ménages et importations). L'industrie du tabac pèse 19 milliards d'euros, celle des jeux d'argent et de hasard 10 milliards d'euros (dont 1,7 milliards d'euros pour les jeux en ligne hors loterie).

Le marché des drogues illicites contribue lui aussi à notre économie. Il est même intégré au calcul du PIB de la France ! Pour le seul cannabis, le chiffre d'affaires annuel estimé (a minima) du marché noir est de 1,2 milliards d'euros. Parmi les personnes qui achètent ces produits, beaucoup en font un usage pas ou peu problématique.

Tout le monde ne développe pas une addiction. Mais nous devons toujours avoir en tête cette information capitale : le chiffre d'affaires du marché des produits addictifs repose en grande partie sur les personnes addictes ou en difficulté avec le produit. Il est démontré, par exemple, que 10% des buveurs consomment à eux seuls 60% de l'alcool vendu en France. Plus d'un tiers (40%) des revenus des opérateurs de jeux d'argent provient de personnes souffrant d'addictions.

La quasi-totalité des fumeurs présente une addiction au tabac. Sans compter que l'usage de ces produits provoque, y compris chez des consommateurs « occasionnels », nombre de maladies, accidents, violences etc. Le coût humain et financier pour la société est colossal.

Mais le système fait vivre un pan de notre économie tout en permettant à certaines personnes de s'enrichir de manière insensée. Le malheur des uns fait la fortune des autres.

Le marketing des produits addictifs

Les industriels expliquent que ce n'est pas leur faute si les consommateurs achètent ou surconsomment leurs produits. Pour eux, le seul responsable, c'est le consommateur. Celui-ci est libre.

S'il fait un mésusage de son produit, c'est parce qu'il choisit consciemment d'être dans l'excès. S'il développe une addiction, ce n'est pas de chance. Cet argument n'est pas recevable. Les acteurs économiques ont en effet recours à des techniques visant à influencer, pour ne pas dire manipuler, les consommateurs. C'est ce qu'on appelle le « marketing ».

Les communicants savent comment donner envie au consommateur d'acheter un produit. Ils n'hésitent pas pour cela à faire appel aux émotions ou à l'humour, en prenant soin d'occulter les risques. Les stratégies de vente les plus communément employées sont les suivantes :

- Un produit séduisant. Exemple : les multinationales du tabac vendent des cigarettes aromatisées (aujourd'hui interdites en France) pour séduire les jeunes car cette population est sensible aux saveurs sucrées et fruitées ;
- Un packaging attirant. Exemple : les marques d'alcool rivalisent d'ingéniosité pour concevoir des emballages funs et colorés qui font oublier la dangerosité de l'alcool et donnent envie de goûter au produit ;
- Une publicité massive. Exemple : les opérateurs de paris sportifs inondent l'espace public et les réseaux sociaux de publicités visant les jeunes. Ils n'hésitent pas à faire appel à des célébrités, le but étant de laisser à penser que les paris sportifs permettent d'engranger de l'argent facile ;
- Un placement stratégique. Exemple : la géolocalisation permet aux annonceurs de cibler les abribus desservant des établissements scolaires, des campus étudiants ou d'autres lieux de vie des jeunes, de façon à y afficher des produits visant spécifiquement cette population ;

- Un petit prix : Exemple : certaines marques vendent des canettes d'un demi-litre de bières fortes, pour moins d'1 € de façon à atteindre le marché des jeunes et des personnes en situation de précarité.



Il serait faux de dire que l'Etat ne fait rien pour contrer le marketing des produits addictifs. Le marché est partiellement régulé. Ainsi, la publicité en faveur du tabac est interdite par la loi Evin.

Cette même loi encadre la publicité pour l'alcool, mais de manière édulcorée.

La vente de tabac, d'alcool et de jeux de hasard et d'argent est en théorie interdite aux mineurs. Dans les faits, cette interdiction est cependant peu respectée.

Surtout, nous sommes loin de l'encadrement réclamé par la communauté scientifique et par les acteurs de l'addictologie. Il existe en effet tout un éventail de mesures dont l'efficacité a été démontrée, et que le gouvernement se devrait d'adopter.



DOSSIER SPÉCIAL

TOUS MOBILISÉS FACE AU BUSINESS DES ADDICTIONS ! (suite)

Pourquoi ne le fait-il pas ? La réponse est à chercher du côté des groupes d'influence, aussi appelés « lobbys ».

L'abus de lobbying est dangereux pour la santé publique

Les mesures efficaces qui permettraient de diminuer les risques et dommages sont bien connues des chercheurs, qui disposent de plusieurs décennies de travaux scientifiques : politique de prix, limitation de la publicité et du marketing, avertissements sanitaires, informations sur les risques pour la santé. Mais pour les acteurs économiques, cela ne passe pas. Réunis en groupe de pression, ils se démènent donc pour bloquer ces mesures protectrices. Le chercheur Serge Herberg a analysé les stratégies des acteurs économiques pour bloquer l'adoption de mesures de santé publiques. Il explique : « Les lobbys utilisent toujours la même stratégie, que ce soit dans le domaine alimentaire, de l'alcool ou du tabac, ou de la sécurité routière. Ce sont des stratégies bien huilées, qui font appel à des spécialistes qui passent d'ailleurs d'un champ à l'autre »¹.

Voici les principales méthodes utilisées par les lobbyistes qui s'opposent aux mesures de prévention en addictologie :

- Minimiser, dans les médias et auprès des décideurs politiques, les risques et les conséquences liés à leurs produits ;
- Caricaturer et discréditer les addictologues et les associations, en utilisant des mots comme « hygiénistes » ou « Aya-tollah », et prétendre que les professionnels et bénévoles n'aiment pas les plaisirs de la vie et rêvent d'un monde aseptisé ;
- Organiser une désinformation scientifique en finançant des recherches méthodologiquement bancales aux résultats orientés en leur faveur ;
- Dénoncer les propositions de lois visant la réglementation du marché en les qualifiant de liberticide et en laissant croire qu'elles seraient destructrices d'emplois ;
- Contacter, séduire et convaincre des femmes et des hommes politiques qui relayeront leurs revendications au parlement et dans les ministères ;
- Obtenir des postes clefs au sein de cabinet ministériel, voire à l'Élysée et au parlement...

► Deux ouvrages permettent de se plonger au cœur des négociations et découvrir la manière dont les lobbyistes anti-santé publique s'infiltrèrent jusque dans les ministères : Herberg S., **Mange et tais-toi**. Un nutritionniste face au lobby

¹ Les lobbys contre la santé. L'incroyable histoire du Nutri-score, entretien avec Serge Herberg https://www.youtube.com/watch?v=ZV_AkybpeGY

² <https://addictions-france.org/datafolder/uploads/2022/02/Decryptages-N%C2%B032-Un-univers-alcoolique-2022.pdf>

agroalimentaire, Humen Sciences, 2022.

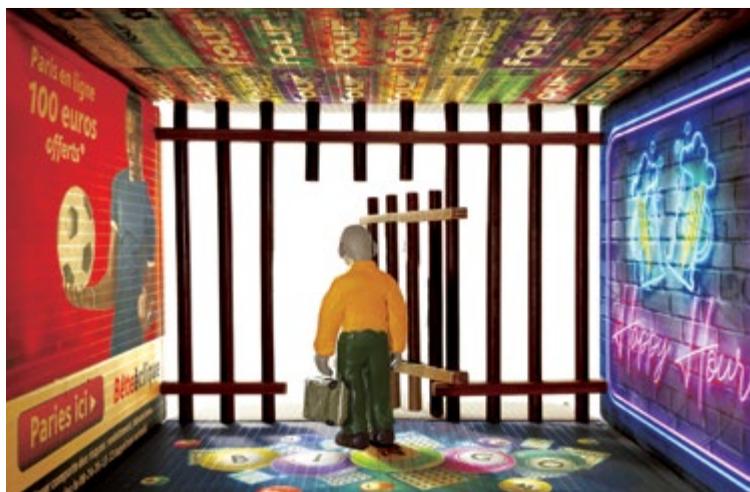
Benyamina A., **Comment l'alcool détruit la jeunesse**. La responsabilité des lobbys et des politiques, Paris, Albin Michel, 2016.

« Matracage publicitaire : nous pouvons agir ! »

Dans un dossier illustré intitulé « Un univers alcoolique. La pression publicitaire au quotidien », l'Association Addictions France dénonce, images à l'appui, l'omniprésence de la publicité pour les boissons alcoolisées dans nos vies de tous les jours.

Les enfants et les adolescents sont tout particulièrement exposés à ce marketing. La loi autorise en effet les marques d'alcool à afficher leurs publicités devant les écoles,

les collèges et les autres établissements scolaires. Ces dernières ne se privent pas de le faire, comme en témoigne la photographie en page précédente (p.13), prise en juin 2022 à l'entrée d'un campus universitaire, à Rennes. Les marques d'alcool ont même le droit de faire de la publicité devant les hôpitaux, les CSAPA et les centres de cures. Anne-Laure Laratte, diététicienne nutritionniste spécialisée en addictologie générale, s'est intéressée aux effets des publicités sur les patients. Elle a constaté que, chez certains malades en sevrage, « la promotion de l'usage et la vision du produit peut déclencher des cravings. [Des patients] expliquent se sentir vulnérables lorsqu'ils sont confrontés à la promotion de l'alcool et de son usage.../... Ils expliquent aussi que les rencontres





impromptues avec des publications sur les réseaux sociaux, relatant les effets de la consommation d'alcool, sont fréquentes (...) Ces publicités génèrent des cravings ou en augmentent l'intensité et participent au phénomène de rechute»¹.

Même chose pour la publicité pour les paris sportifs. Addictions France constate que «dans les transports en commun, à la télévision, dans la rue : les publicités pour les paris sportifs sont partout, à la vue des adultes, des enfants et des adolescents(...) Ces publicités peuvent représenter jusqu'à 40% des affiches publicitaires dans les stations de métro à Paris et petite couronne»². Le matraquage publicitaire a des conséquences dramatiques. La recherche scientifique montre que plus un jeune est exposé au marketing d'un produit, plus il est susceptible de consommer ce produit et développer un comportement à risque.



Autrement dit, la publicité contribue à rendre les personnes addictives!

Des voix s'élèvent pour dénoncer cette situation. Les autorités de santé, les experts, les associations et les citoyens sont nombreux à demander un encadrement strict de la publicité. Certains mènent des actions de veille et de plaidoyer, ainsi que des actions en justice contre les marques. Une mobilisation citoyenne s'organise sur les réseaux sociaux. Nous avons rencontré un citoyen, Yann, qui milite pour l'interdiction de la publicité dans l'espace de vie des personnes vulnérables. Yann anime sur le réseau social «Twitter» le compte @AddictAbstinent - Trouble de l'usage de l'alcool et Abstinnence. Ce compte est suivi par plus de 2 500 personnes. Il nous a raconté ce qu'il faisait.

Témoignage de Yann, alias @AddictAbstinent

«J'ai 46 ans, j'ai été malade d'un trouble d'usage de l'alcool pendant 25 ans. Ça fait maintenant plus de 3 ans que j'ai posé le verre. Mon compte twitter me permet de partager avec le plus grand nombre des informations qui touchent à l'alcool : articles scientifiques, actualité politique, faits divers ou encore témoignages de gens connus qui parlent de leur addiction passée. C'est une sorte de revue de presse quotidienne qui montre combien l'alcool est présent partout dans notre société. Régulière-

ment, j'interpelle des décideurs politiques pour leur demander le retrait de publicités que j'ai vues dans la rue.

La démarche est simple : lorsque je passe devant une publicité sur l'alcool dans un lieu inapproprié, je la photographie, j'indique la distance jusqu'à l'école ou l'hôpital le plus proche et je tweete en taguant la mairie et en lui demandant d'intervenir. Il y a généralement 2 types de réaction. Soit la mairie n'en a rien à faire. J'ai rencontré cette situation plusieurs fois malgré plusieurs alertes. Soit elle réagit et demande à la société d'affichage d'enlever la publicité.

Les mairies de Villejuif, Nogent sur Marne et St Martin d'Hères ont été au top. Elles ont tout de suite réagi. La mairie de Villejuif m'a même dit avoir classé en «zone sans alcool» le quartier autour de l'hôpital Paul Brousse. Il ne devrait plus y avoir de publicité sur l'alcool dans cette zone.

Comme quoi, quand on veut on peut !



En revanche, quand il s'agit de publicités dans le métro, la RATP ne réagit pas. En France, il y a de la publicité plein les rues, c'est une aberration. Il faudrait que les citoyens se mobilisent pour dénoncer ces pratiques, surtout les familles qui ont des enfants. Comment peut-on tolérer que son enfant attende le bus devant le lycée face à une publicité pour du whisky ?

J'invite vos lecteurs, dès qu'ils voient une publicité sur l'alcool à

¹ Laratte A-L, L'addiction à l'alcool : Etude à travers trois cas cliniques, Mémoire de Diplôme Inter-Universitaire Addictologie générale, Université Paris Sarclay, 2021, page 24.

² <https://addictions-france.org/presse/publicites-pour-les-paris-sportifs-une-reglementation-efficace-simpose-pour-lutter-contre-les-addictions/>



DOSSIER SPÉCIAL

TOUS MOBILISÉS FACE AU BUSINESS DES ADDICTIONS ! (suite)

proximité d'une école, d'un hôpital, d'un CSAPA, à la prendre en photo et à la poster sur Twitter en taguant la mairie et en demandant le retrait. Idem avec les pratiques inacceptables de la grande distribution : photographiez leurs promotions incitant à consommer et taguez les sur les réseaux sociaux ! Si des mairies et des enseignes n'en ont rien à faire de la santé publique, alors à nous de le dénoncer. L'alcool a suffisamment tué. Chaque jour, comme le montre ma revue de presse, ce sont des violences, des divorces, des suicides... Pendant ce temps, les groupes alcooliers inondent nos rues de ces publicités. Nous devons agir ».

Note de la rédaction : si vous n'avez pas accès à Twitter, vous pouvez envoyer votre photographie par email à projets@camerup.fr. Nous nous chargerons de la faire suivre à Yann. Merci !

Les multinationales de l'alcool font de la prévention, vraiment ?

Parmi les stratégies utilisées par les industriels pour promouvoir la consommation de leurs produits, il en est une, particulièrement sournoise, qui consiste à se faire passer pour des champions de la prévention. Ce procédé est bien connu des chercheurs. Il est utilisé par les géants de l'agro-alimentaire, du tabac et même de l'alcool. Ainsi, en France, les grandes marques d'alcool se sont associées au lobby « Vin & Société » pour produire un document intitulé "Livre blanc de la prévention 2022-2027"¹. Les acteurs économiques expliquant vouloir "contribuer au développement d'une politique de prévention, avec les pouvoirs publics". Il s'agirait même de "participer à la révolution de la prévention"¹.

Nous avons demandé au docteur Bernard Basset, Président d'Addictions France, ce qu'il pense.

CAMERUP : Les marques d'alcool disent vouloir lutter contre la consommation d'alcool durant la grossesse, l'alcool au volant et l'alcoolisation des jeunes. Ne devrions-nous pas saluer leur initiative ?

BERNARD BASSET : On voit mal la dimension révolutionnaire de ce document qui reprend les éléments de langage habituels



des alcooliers, en minimisant les effets de l'alcool sur le plan individuel et à échelle de la société. Il occulte le fait que l'alcool tue 41 000 personnes par an, dont 16 000 par cancer, et que sa consommation alcool présente toujours un risque, même pour de faibles consommations. Il reprend les slogans creux de la consommation responsable (celle du consommateur) et de la modération, un concept qui ne veut rien dire. La maigreur du document et des propositions par rapport au problème majeur de santé publique indique bien ce qu'il est : essentiellement un support de communication et d'auto-valorisation des alcooliers. Les propositions sont très ciblées, pour ne pas dire circonscrites, afin d'éviter le véritable sujet qui est la banalisation de la consommation d'alcool dans notre pays et la minoration de ses conséquences en termes de maladies, handicaps, violences, mortalité... Il faut surtout noter qu'aucune évaluation sur l'efficacité de ces actions n'est indiquée, aucun objectif précisé, que toutes sont laissées à la bonne volonté. Une vague déclaration d'intention en quelque sorte. Ce document des alcooliers brille surtout par les non-dits et les sujets évités. Pourquoi prétendre lutter contre la consommation d'alcool des jeunes, et proposer des produits marketing à destination de ces mêmes jeunes ? Pourquoi les inonder de publicités insidieuses sur les réseaux sociaux ? Pourquoi avoir affaibli la loi Evin et essayer constamment de la contourner ? Pourquoi ne pas diffuser une information validée sur tous les risques, par exemple le caractère cancérogène de l'alcool ? Les alcooliers prétendent se soucier des troubles consécutifs à l'alcoolisation fœtale. Mais pourquoi dans ce cas refusent-ils tout agrandissement du pictogramme d'information sur les étiquettes ?

CAMERUP : Votre association a-t-elle été consultée lors de la préparation de ce document ?

BERNARD BASSET : Non, nous n'avons pas été sollicité, pas plus que les autres associations et sociétés savantes représentatives sur le champ de l'alcoolologie et de l'addictologie. A ma connaissance, ils n'ont pas non plus contacté les mouvements d'entraide. Ce n'est évidemment pas un hasard. En fait, les alcooliers sont dans une situation de conflit d'intérêts, car toute politique de prévention en santé, surtout si elle est ambitieuse, ne peut que se traduire par une baisse de la consommation, et donc de leur chiffre d'affaires. Le secteur économique est toujours ambigu, compte tenu de ses intérêts propres qui ne sont pas en priorité la promotion de la santé. C'est pourquoi la prévention doit reposer sur les acteurs indépendants des secteurs économiques. Je pense que les bénévoles des associations d'entraide ont une place déterminante, car ils ont été confrontés concrètement aux difficultés et aux conséquences de la consumma-

¹ <https://www.preventionetmoderation.org/prevention-2022-2027-les-propositions-et-les-engagements-de-petm-et-de-ses-partenaires/>



tion d'alcool. Leur expérience les rend plus sensibles aux discours de banalisation de l'alcool qui envahit l'espace public sous toutes ses formes, et c'est pourquoi ils sont des acteurs majeurs de la prévention en santé.

Principales mesures composant une politique de prévention efficaces :

- Une politique de prix pertinente : les produits bons pour la santé doivent être moins chers que les produits mauvais pour la santé et/ou addictifs
- Une politique fiscale plus juste : une augmentation des taxes sur les produits nocifs permet à l'Etat de récupérer une partie des sommes dépensées pour soigner les malades et compenser les dommages engendrés par la consommation de ces produits (accidents de la route, violences...)
- Des avertissements sanitaires sur les emballages pour informer les consommateurs et rappeler la dangerosité des produits
- Un encadrement strict de la publicité et du marketing
- Des contrôles et des sanctions fortes en cas de vente à des mineurs
- Un encadrement strict des activités des lobbyistes.

Quand on veut, on peut !

Lorsque l'Etat encadre le marché des addictions, ça fonctionne. Malheureusement, les pressions des acteurs économiques sont plus fortes que celles des acteurs de santé publique. Une exception, cependant : la lutte contre le tabagisme. La France s'est en effet engagée, avec succès, dans une action forte de lutte contre le tabagisme, comme le montre cet entretien que nous avons eu avec madame Karine Gallopel-Morvan, Professeure des Universités (Marketing social) à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.

CAMERUP : Est-il vrai que le tabagisme est à la baisse en France ?

Professeure Karine Gallopel-Morvan : Oui le tabagisme a baissé depuis 2016. Cette baisse s'explique par des mesures efficaces qui ont été mises en place au niveau national et local, et par le déploie-



ment (enfin) d'un programme national de lutte contre le tabac depuis 2014 en France (un tel programme n'existait pas auparavant). Ce programme s'appuie sur des mesures dont on sait qu'elles sont efficaces pour réduire la prévalence tabagique (paquet neutre, amélioration de l'accès à l'aide à l'arrêt, campagnes de marketing social : mois sans tabac etc.), mesures associées à une hausse forte et continue jusqu'en 2020 des prix du tabac (environ 10 euros aujourd'hui pour un paquet de cigarettes). Pour autant, beaucoup reste à faire car le pourcentage de fumeurs dans notre pays reste encore très (trop) élevé avec près de 30% de consommateurs de tabac. Il est donc urgent de réduire cette pandémie qui tue 75000 Français tous les ans.

CAMERUP : Quel est l'intérêt d'une augmentation du prix des paquets de cigarettes ?

Professeure Karine Gallopel-Morvan : On sait que la hausse régulière des prix au-delà de 10% est une mesure très efficace pour réduire les ventes (en moyenne moins 4% avec une hausse de 10%) en particulier chez les plus jeunes (moins 8%). Par exemple en Australie, le prix d'un paquet de cigarettes est de 20 euros environ, et cela a clairement aidé à passer sous le seuil des 15% de fumeurs. Mais ces politiques fiscales doivent être combinées à des aides à l'arrêt du tabac et à des programmes de prévention spécifiquement conçus pour les personnes les plus défavorisées. Or cela, on ne le fait pas encore assez en France. L'accès à l'aide (par exemple avoir RV avec un tabacologue) est difficile dans certains territoires, et on ne développe pas assez de programmes communautaires qui pourraient toucher certaines populations (migrants, personnes sans activité salariale etc.). Par ailleurs pour que la hausse des prix soit pleinement efficace, il faut également augmenter les contrôles face au commerce illicite (organisé par l'industrie du tabac pour fournir des arguments contre la hausse des prix), ce qui est plutôt bien fait en France.

CAMERUP : Les images chocs sur les paquets de cigarettes sont-elles efficaces ?

Professeure Karine Gallopel-Morvan : Oui. De nombreuses études ont été réalisées, en France ou ailleurs, pour tester l'impact de ces avertissements visuels sur différentes catégories de personnes. Et les conclusions sont claires : ces images sont efficaces pour augmenter la connaissance des risques liés au tabac, faire prendre conscience des méfaits de ce produit, susciter des émotions, donner envie de réduire / d'arrêter le tabac et empêcher les plus jeunes à commencer. Par ailleurs, avant le paquet neutre arrivé en France en 2017, ces images avaient également pour objectif de casser et de contrecarrer le marke-



DOSSIER SPÉCIAL

TOUS MOBILISÉS FACE AU BUSINESS DES ADDICTIONS ! (suite)

ting très agressif déployé par l'industrie du tabac pour attirer les jeunes, les femmes etc. (paquet à l'effigie du Ché, paquet en forme d'étui à rouge à lèvres, etc.). Ces messages ont par ailleurs l'avantage de ne rien coûter aux gouvernements, contrairement aux campagnes de prévention diffusées dans les médias. Pour qu'ils remplissent pleinement leur rôle, il est important de signaler que ces messages choquants doivent absolument être accompagnés de messages positifs, rassurants, et informatifs sur les différentes aides existantes pour arrêter de fumer.

CAMERUP : Est-ce que les acteurs de santé publique ont dû faire face à des lobbyistes du tabac lorsqu'ils ont voulu mettre en place ces mesures ?

Professeure Karine Gallopel-Morvan : Oui bien sûr, quelle que soit les mesures proposées, dès lors qu'elles sont efficaces pour réduire la prévalence (et on sait très bien aujourd'hui les mesures qui sont les plus efficaces), l'industrie du tabac déploie un lobbying acharné pour les contrer. Ils sont accompagnés en France par leurs « alliés », c'est-à-dire les ruralistes qui utilisent des arguments et des stratégies de lobbying très proches de ceux de l'industrie du tabac. Personnellement j'ai été contactée une fois par l'industrie du tabac qui me demandait de leur fournir un rapport que j'avais rédigé pour l'INCa (Institut national du cancer - NDLR) sur les avertissements sanitaires et le paquet neutre (je n'ai pas donné suite à leur demande bien sûr). A l'époque des débats sur le paquet neutre, les résultats de mes travaux (pourtant publiés dans des revues scientifiques) étaient tournés en dérision sur le site « le monde du tabac » piloté par les ruralistes, puis dans une brochure qui avait été distribuée aux députés / sénateurs. Cela fait partie des stratégies de lobbying des industriels : ridiculiser les acteurs de la santé. J'utilise ces exemples pour illustrer devant mes étudiants cette tactique des lobbyistes.

Je pense qu'il faut mieux former les acteurs de la prévention sur ces sujets. Beaucoup trop d'actions de terrain sont aujourd'hui concentrées sur des interventions dans les écoles, l'augmentation des compétences psychosociales des jeunes. Ces actions sont importantes, mais si l'environnement est en faveur des addictions, que les lois ne sont pas respectées et que des industriels diffusent des messages très séduisants sur les réseaux sociaux par exemple pour attirer les plus jeunes, ces interventions ne seront pas efficaces...



Vous vous sentez concernés par le sujet et cherchez des idées d'actions à mener dans votre association ?

Voici quelques suggestions.

- Organiser la projection d'un documentaire sur les lobbys, suivie d'un débat ;
- Proposer aux participants de votre groupe de parole de partager les trucs et astuces qu'ils mettent en place pour se protéger des incitations commerciales ;
- Animer un atelier expliquant à vos adhérents comment bloquer la publicité sur leurs ordinateurs et smartphones
- Créer un compte twitter pour échanger avec d'autres personnes intéressées par le sujet
- Photographier les publicités qui vous choquent et les envoyer à Yann ou à la CAMERUP
- Inviter un spécialiste à donner une conférence sur le sujet

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur les stratégies des industries et des lobbys, l'Association Addictions France propose sur son site Internet des dossiers de décryptage courts et faciles à lire, téléchargeables gratuitement :

<https://addictions-france.org/ressources/decryptages/>



VOUS ÊTES Formidables !



VOUS ÊTES FORMIDABLES ! LES FEMMES DANS LES ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE

Elles s'appellent Laetitia, Aurélie, Nadège, Régine, Marie-Josée, Rosine... elles ont 25, 35, 45 ans ou plus, et sont engagées au quotidien dans l'une des associations d'entraide qui composent la CAMERUP. Nous les avons interrogées pour mieux connaître leur vécu, leur parcours et leurs projets. Elles nous ont parlé du sens de leur engagement, des besoins des personnes qu'elles accompagnent et des changements profonds qu'elles voient à l'œuvre dans nos associations. Ces femmes formidables font vivre l'entraide au quotidien. Elles vous ressemblent et nous rassemblent.



NADEGE LANDREAU

« Je suis fier de ma maman et je suis content de passer de bons moments avec elle ! » C'est avec un grand sourire que Victor, 14 ans, nous parle de sa mère Nadège, et du combat que celle-ci a mené contre son addiction à l'alcool. Ce jeune homme a connu enfant la maladie de sa

maman mais, dit-il : « Elle a arrêté de boire. Elle s'est soignée et je l'admire ».

Nadège Landreau vit à Saintes, en Charente-Maritime. Elle raconte : « À l'époque, je n'allais pas bien du tout. Je voulais mourir. Comme pour beaucoup de femmes, l'alcool a été mon médicament. J'ai plongé, j'ai connu le désert. Je n'étais plus disponible pour mon fils et devenais même agressive envers lui. J'en avais conscience et j'en souffrais. Heureusement, j'ai pu faire une cure de désintox.

Au centre, j'ai compris que l'alcoolisme était une maladie et que je n'étais donc pas une moins que rien. J'ai découvert que j'étais malade et que j'avais droit à la guérison. J'ai réussi à arrêter de boire. L'équipe m'a aidée à préparer ma sortie en me conseillant de rejoindre une association d'entraide, ce que j'ai fait. La cure, c'était un milieu protégé et en me retrouvant dehors, j'ai retrouvé la vraie vie, celle qui m'avait fait tomber dans l'alcool. C'est grâce aux groupes d'entraide, que j'ai tenu bon. Je ne ratais aucune réunion. J'ai retrouvé mon fils. Je m'en suis sortie grâce à lui. Il a été mon moteur, ma motivation ».

Nadège s'est mobilisée comme bénévole à la Croix Bleue dans l'année qui a suivi sa cure. Elle a commencé par intervenir, en binôme avec un militant de longue date, en centre de soins. Par la suite, elle a animé des groupes de paroles et participé à la vie de l'association, dont elle a pris la présidence cette année. « Je ne m'en serais probablement pas sortie sans les associations d'entraide. La Croix Bleue m'a beaucoup aidée. Je souhaite contribuer à mon tour en aidant à relancer notre section, qui a beaucoup

souffert de la crise sanitaire ». Son fils Victor a lui aussi partagé la vie de l'association, en se rendant à des réunions où il a pu écouter les récits d'autres adultes.

Ces témoignages l'ont aidé, dit-il, à mieux comprendre la maladie de sa maman. Aujourd'hui, il en parle librement avec ses copains, au collège : « l'alcoolisme, ce n'est pas un sujet tabou. Je pense que les jeunes de mon âge ont moins de préjugés que la génération d'avant. On en parle, nous sommes plus sensibilisés, ça évolue » conclue-t-il.

AURELIE RIPOCHE ET LAETITIA JANNEAU



Aurélie Ripoché et Laetitia sont toutes deux bénévoles au sein d'Entraid'Addict. Elles se partagent le secrétariat du lieu d'accueil de Cholet. Infirmières de profession l'une comme l'autre, elles organisent leur quotidien entre une vie professionnelle bien remplie et un engagement actif auprès des malades et de leur entourage. Aurélie a connu l'addiction à l'alcool, et s'en est sortie avec l'aide de l'association. Cette jeune maman explique : « En tant que femme, on subit une pression sociale énorme. Si on fume ou si on boit, c'est mal vu et c'est très culpabilisant. A cela s'ajoute que bien souvent, on essaie de tout gérer de front, et on finit par craquer. A l'époque, j'organisais soigneusement ma journée avant de commencer à boire. Je planifiais tout, je faisais le ménage, j'organisais le retour de l'école des enfants, bref je faisais en sorte de les mettre en sécurité, puis je buvais. Ils voyaient bien que je n'étais plus la même maman et que j'étais vite épuisée et tout, mais j'essayais quand même de tout gérer ».

A Cholet, Entraid'Addict propose un espace enfants avec des groupes de paroles spécifiques, animés par une psychologue. Les quatre enfants d'Aurélie y ont participé. Elle explique que « cela leur a permis de comprendre la maladie. La parole s'est libérée ».



VOUS ÊTES Fomidables ! (suite)



Laetitia, quant à elle, a rejoint Entraid'Addict pour accompagner son mari dans son combat contre l'addiction. Le groupe entourage et l'espace enfants les ont beaucoup aidés, ses filles et elle: «Les enfants sont trop souvent oubliés. En tant que parent, on a besoin d'aide pour savoir comment parler de la maladie avec eux, et eux ont besoin d'un espace où échanger sur ce qu'ils vivent avec d'autres enfants».

Aurélie et Laetitia ont conscience que l'addiction d'une personne impacte toute la famille. C'est pourquoi elles se mobilisent aujourd'hui dans leur lieu d'accueil, en animant les actions pour l'entourage.

Depuis peu, Aurélie a même rejoint le conseil d'administration nationale de la Fédération. Pour elles, cet engagement, c'est aussi une question de transmission intergénérationnelle. «Si nous avons autant de ressources pour aider l'entourage, ici, c'est grâce à une femme pionnière, Annie Maudet. Celle-ci avait compris, dès les années 80, que l'addiction est une maladie systémique. Elle a initié beaucoup de projets en ce sens. Nous avons à cœur de poursuivre dans la voie qu'elle a ouverte, c'est comme un héritage, et nous le faisons aussi en pensant à nos enfants».

REGINE LAHAYE

Régine vit dans un petit village du Calvados, en Normandie. Cette jeune retraitée apprécie la vie qu'elle mène : «Je suis libre, je fais ce que je veux quand je veux, cela me convient très bien.» La sérénité dans sa voix nous ferait presque oublier le parcours terrible qui fut le sien.

Régine a en effet perdu deux enfants, un bébé tout d'abord, puis sa petite fille à peine âgée de quatre ans. Sa béquille, face à cette douleur, fut l'alcool, qui l'accompagna durant quinze années de sa vie. Désormais abstinente, elle est bénévole au sein du mouvement Vie Libre, qu'elle a rejoint après une post-cure : «Au début, j'étais juste participante d'un groupe de paroles pour femme, à Caen. J'étais assez discrète. Vie Libre m'a proposé de participer au stage national organisé chaque année à Mâcon pour faire découvrir la Commission Femmes. Cela m'a permis de rencontrer d'autres femmes de partout en France dans la même situation que moi. J'ai évolué en quelques mois. Un jour, on m'a demandé de suivre une malade qui tenait à être accompagnée par une femme. L'accompagnement s'est bien passé, j'ai continué, et de fil en aiguille j'en suis venue à participer à l'encadrement des stages de la Commission Femmes.»



Au quotidien, dans son département, Régine accompagne des hommes aussi bien que des femmes. Elle tient cependant à souligner que si la maladie est la même pour les deux sexes, les femmes sont confrontées à des problématiques spécifiques : «L'accès aux soins est plus compliqué pour les femmes. Beaucoup de celles que nous accompagnons disent avoir longtemps tenu leur addiction cachée par crainte de se voir retirer leurs enfants. Elles ont davantage peur du jugement social que les hommes, et craignent de se faire qualifier de mauvaises mères. Qu'elles aient ou pas d'enfants, je trouve que leurs souffrances sont souvent terriblement profondes. Beaucoup ont vécu des violences, notamment sexuelles, ou d'autres traumatismes. Les femmes ont besoin d'espace de paroles dans lesquelles elles peuvent se sentir en confiance. Elles se confieront plus facilement à d'autres femmes».

Régine est heureuse de participer à la Commission Femmes de Vie Libre. Cette instance nationale a pour objectif de former et accompagner des militantes de toutes la France qui souhaitent animer localement des groupes de femmes.

Régine souhaite contribuer à renforcer les liens entre les groupes de différentes régions. Elle pense, en outre, qu'il est nécessaire de sensibiliser davantage les jeunes filles, via la prévention, car les femmes sont de plus en plus concernées par les conduites addictives. Pour cela, dit-elle, «il est important que des femmes qui ont connu l'addiction témoignent à visage découvert de ce qu'elles ont vécu. Cela fera évoluer les représentations. Les médias ont un rôle essentiel à jouer pour nous aider».

ROSINE BODIN

Rencontrer une association d'entraide a été un événement particulièrement important dans la vie de Rosine. Elle raconte : «J'étais addict au cannabis depuis plusieurs années lorsque par chance, j'ai croisé le chemin des Amis de la Santé de la Moselle. Ils m'ont apporté un énorme soutien dans ma démarche de soins. J'ai eu comme un «flash», un jour, en me disant que j'aimerais à mon tour aider les personnes dans le besoin. J'ai d'abord cherché à en apprendre davantage sur le but et le fonctionnement de l'association. Au début j'intervenais avec un bénévole expérimenté lors de visites à domicile, puis en réunion. Assez vite, j'ai ressenti le besoin de me former pour répondre au plus juste aux attentes des malades». Grâce à l'association, Rosine a suivi plusieurs formations en addictologie et en animation de groupes, ainsi qu'un stage d'immersion en centre de soins, qui lui ont permis de monter en connaissances et en compétences. En janvier, elle a débuté un Diplôme Universitaire (DU) en addictologie.

Le bénévolat lui plait, et elle est motivée : «Cela fait maintenant 2 ans que je milite en tant que bénévole et je suis heureuse de pour»





voir partager mon expérience tout en continuant à apprendre sur l'addiction. Récemment j'ai été élue Présidente de l'Association des Amies de la Santé de la Moselle. Dans nos associations, il y a de plus en plus de femmes qui prennent des postes de responsabilité au sein des conseils d'administration départementaux et nationaux. L'égalité entre les hommes et les femmes est enfin reconnue, ce n'est que justice. Les femmes ont-elles aussi un rôle à jouer dans l'accompagnement des malades et l'administration des associations».

Rosine pense qu'il est important d'attirer davantage de jeunes femmes. Pour atteindre cet objectif, il faudrait selon elle les inviter à participer plus activement à la vie des associations. Des débats autour des addictions pourraient être organisés, et d'autres actions visant à faire connaître nos associations. «Nous devons faire valoir l'importance du contact et de la relation humaine en addictologie, car ce sont des outils essentiels qui favorisent la réussite d'une démarche de soins».



MARIE-JOSÉE CORRÈGE

Lorsqu'il parle de sa prédécesseuse, le Président de la Fédération Nationale Alcool Ecoute Joie et Santé ne tarit pas d'éloge: « Marie-Josée est une femme formidable, déclare Jean-Gilles Vincent. Elle a connu la maladie, elle s'en est sortie et ensuite elle a œuvré sans relâche pour aider les personnes

en souffrance. Son parcours est admirable. Au fil des années elle a pris de nouvelles fonctions, au niveau local d'abord, en animant des groupes d'échange et de parole puis en devenant responsable d'Association, puis au niveau national.

Elle a été la première femme Présidente de notre Fédération, et parmi les premières femmes en France à exercer cette fonction dans le milieu de l'entraide ! Elle a même siégé au conseil d'administration de la CAMERUP. Je trouve que son parcours est représentatif de tout ce qu'il est possible de réaliser dans nos Associations.

Marie-Josée Corrège a été présidente de la Fédération Nationale Alcool Ecoute Joie et Santé durant 17 ans, de 2003 à 2020. Son engagement dans le milieu de l'entraide remonte à l'année 1990. Elle a rejoint l'Association Alcool Ecoute Joie et Santé de la Vienne en 1988, s'y est investie en sortant de cure en 1990 et est devenue Membre de la Commission Journal de la Fédération en 1990. Assistante de direction comptable et jeune maman, elle venait de traverser des années difficiles en raison de son addiction : « Avec l'alcool, raconte-elle, tout y est passé : travail, famille, amis. Je suis partie de chez moi alors que mes enfants étaient encore jeunes, pour les protéger. J'ai changé de région, j'ai changé de vie. J'ai été

admise en cure. Un représentant d'Association venait animer des groupes de paroles. C'est comme cela que j'ai rencontré l'Association. Par la suite, j'y ai occupé plusieurs fonctions. Aujourd'hui je suis vice-présidente de l'Association de la Vienne.

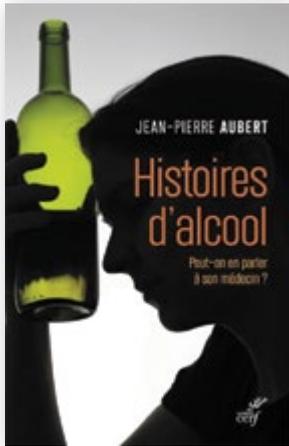
Mes années de présidence à la Fédération Nationale Alcool Ecoute FNJS n'ont pas été de tout repos. Il a fallu concilier entre ma vie professionnelle, familiale et la vie associative au sein du département. Mais j'ai toujours eu pour devise rigueur et transparence. Ma priorité était de remplir au mieux cette fonction. Car être Présidente nationale et être une femme demande beaucoup plus d'énergie que pour un homme, même si une timide évolution a eu lieu. Il faut sans cesse justifier, savoir s'imposer tout en restant diplomate, il faut savoir garder une attitude ferme et déterminée.

En parallèle, je suis Présidente de l'AREAT, Association de Recherche et d'Enseignement pour une Addictologie de Terrain, un organisme de formation en addictologie. » S'il est important pour Marie-Josée de se mobiliser, elle est aujourd'hui vice-présidente de la Fédération nationale, de contribuer à former les bénévoles et d'avoir « une vision globale des questions d'addiction », la jeune retraitée ne perd pas de vue pour autant la réalité de terrain: « Quand on s'implique au niveau national, le risque est de perdre le contact avec notre base. Notre mission consiste d'abord et avant tout à accompagner les malades et les membres de l'entourage, à faire le lien avec eux et à être présent dans les centres de soins. Nous ne devons jamais nous éloigner de nos adhérents et des personnes en difficulté. Il ne faut pas oublier d'où l'on vient. »

À RETENIR

- Les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes à rejoindre nos associations pour être accompagnées elles-mêmes. Elles sont en revanche plus nombreuses à venir pour soutenir un conjoint malade ;
- Les femmes addictes souffrent encore plus que les hommes d'une stigmatisation sociale. Le préjugé selon lequel une femme addicte serait une mauvaise mère reste fort ;
- Les femmes ont besoin d'espaces de paroles dans lesquels elles se sentiront en confiance et en sécurité, notamment pour parler des violences qu'elles ont subies ;
- Les femmes sont nombreuses à offrir de leur temps bénévole dans nos associations. Si elles occupent de plus en plus de fonctions à responsabilité, elles sont généralement secrétaires ou trésorières, mais rarement présidentes. Nos associations sont à l'image de la société : elles ont encore quelques progrès à accomplir en termes de parité.





Histoires d'alcool

J. P. Aubert, *Histoires d'alcool. Peut-on en parler avec son médecin ?* Editions Cerf, 2021, 250 pages.

Un livre qui se lit presque comme un roman, dans lequel un médecin généraliste décrit la manière dont il aborde avec ses patients le sujet des conduites addictives. L'auteur évoque aussi la question des proches, et notamment des enfants

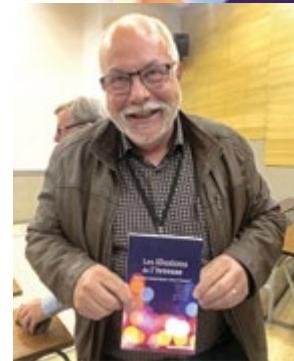
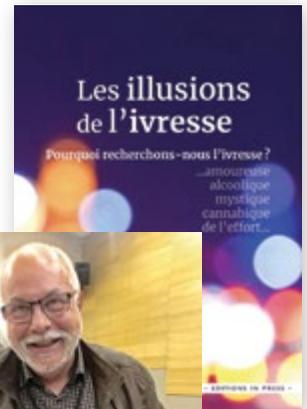
de personnes addictes. Cerise sur le gâteau, il parle même du rôle joué par les associations d'entraide ! Un livre à offrir sans hésiter à votre généraliste, et à toute personne concernée de près ou de loin par la thématique. **GB**

Les illusions de l'ivresse

Pascal Menecier, *Les illusions de l'ivresse Pourquoi recherchons-nous l'ivresse ?* Editions In Press, 2022, 288 pages.

Le docteur Pascal Menecier nous propose dans cet ouvrage une histoire de l'ivresse. Cela commence avec Noé, qui se retrouve ivre nu devant ses enfants. L'auteur nous emmène ensuite en Egypte, dans la Grèce antique, à Rome et en Gaule où l'eau n'était pas bonne à boire. Arrive le premier millénaire et la découverte de l'alambic, puis l'époque de Charlemagne, qui punissait ses ouailles découvertes ivres sur la voie publique en leur obligeant à ne boire que de l'eau. Arrive l'époque mo-

derne, avec l'interdiction de l'absinthe par les pouvoirs publics, et l'évolution jusqu'à nos jours. Merci à l'auteur de mettre des mots sur l'ivresse, car il est toujours utile d'en parler. L'ivresse peut en effet être une quête, un appel, un gouffre, une régression, une mort apprivoisée. De l'ivresse peut naître la dépendance et parfois l'addiction. Ni tout bon, ni tout mauvais, la question étant : après l'ivresse, recommencer ou pas ? **MC**



Nos vies formidables,

un film de Fabienne Godet, 2019, 1h57 mn.

Margot, Salomé, Jérémie ... Ils ont entre 18 et 50 ans. Tout les sépare, sauf l'urgence de se reconstruire et de restaurer la relation à l'autre que l'addiction a détruite. Ce film, situé entre le documentaire et la fiction, invite à une réflexion sur la vie dans un centre de cure. Pourquoi, à un moment donné, décidons-nous de séjourner dans un tel centre ? Nous savons que nous serons surveillés, épiés peut-être, contredits parfois, et pourtant nous décidons de nous embarquer dans l'inconnu. Notre vie devenue trop lourde

à porter, nous décidons de poser nos bagages. En partageant le quotidien des héros de ce film, qui séjournent ensemble dans un centre de soins, nous (re)découvrons la force qu'il y a à cheminer avec d'autres pour sortir de l'addiction. Les souffrances des autres patients sont différentes certes, mais ces derniers nous ressemblent étrangement. En vivant avec eux, nous commençons à entrevoir ce que nous voulons et, surtout, ce que nous ne voulons plus ! **MC**



Au Cœur de la maladie qu'est l'alcoolisme.

Une mère face à deux anciens dépendants à l'alcool
Vidéo, Le Crayon, 29 minutes.

Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=Zo1HXOPilhc>



La journaliste Sixtine reçoit trois personnes ayant vécu l'enfer de l'alcool. Si chacune de ces personnes a un vécu différent, toutes trois souhaitent témoigner de ce qu'est la vie lorsqu'on est malade soi-même ou proche d'une personne addictive. Elles souhaitent également inviter à une réflexion sur la place de l'alcool dans notre société, et le regard porté sur les personnes addictives. Mehdi a 23 ans. Il est membre d'Entraid'Addict Rhône, qui l'accompagne dans son projet d'abstinence. Un temps festif, sa consommation d'alcool est rapidement devenue destructrice, avec des passages à l'acte violent, notamment. C'est pourquoi il souhaite en finir avec ce

qu'il considère comme étant une «drogue dure destructrice». Iann, 45 ans, a lui aussi commencé à consommer dans un cadre festif. En arrivant à la quarantaine, il a pris conscience de son addiction, et a entrepris de s'en libérer. Aujourd'hui, il questionne les choix politiques de l'Etat et souhaite que les autorités soient plus actives dans la prévention des addictions. Virginie, elle, a été mariée avec un homme addict à l'alcool. Maman d'un petit garçon, elle témoigne de la détresse des proches de malade, expliquant avoir ressenti «de la rage à en devenir

hystérique» tant la souffrance intérieure des proches est immense. Elle insiste sur l'importance de protéger les enfants, tout en maintenant le lien avec le parent malade. Cette vidéo touchante et informative sera un bon support d'animation pour vos groupes de paroles.

J-GV



J'ai arrêté l'alcool pendant 1 an.

Vidéo de Maxime Musqua, 14 minutes.

A voir sur <https://www.youtube.com/watch?v=CjZVqS0puPg>

Le célèbre youtubeur Maxime Musqua a décidé d'arrêter l'alcool pendant 1 an. Il nous explique pourquoi. Truculente, drôle, cette vidéo explore la prise de conscience de Maxime concernant sa

consommation d'alcool et comment il découvre, au fil de son année de sobriété, tous les bienfaits : nouvelles relations, lendemains de fête en forme... Maxime revoit la question : «sommes-nous cool sans alcool ?» ou plutôt «Sommes-nous cool AVEC l'alcool ?» et, enfin, nous renvoie une attitude positiviste.

PS

Alcool. Ce qu'on ne vous a jamais dit.

T. Orban et V. Liévin, *Alcool. Ce qu'on ne vous a jamais dit. Les clés pour comprendre et aider.*
Editions Mardaga, 2022,
326 pages.

Thomas Orban, médecin généraliste et alcoologue, et Vincent Liévin, journaliste spécialiste des questions de santé, exposent les dernières recherches scientifiques en matière d'alcool et d'addictions, tout en décrivant des situations concrètes. Ils proposent en outre des pistes pour améliorer le soin et l'accompagnement des personnes concernées.



La maladie du désir.

J. B. Daeppen, *La maladie du désir. Dans le cabinet d'un médecin, spécialiste des addictions.*
JC Lattès, 2022, 284 pages.

Qu'est-ce que l'addiction ? Pourquoi certaines personnes deviennent dépendantes – à l'alcool, au tabac, aux médicaments, à l'héroïne, aux jeux vidéo, au sexe... – et d'autres ne sont que des consommateurs occasionnels ? Comment l'addiction transforme-t-elle la vie d'une personne et de son entourage ? Comment aider, soulager, accompagner ? A travers des portraits de patients, l'auteur invite à une remise en cause des préjugés et des idées reçues. Il propose des réponses concrètes aux personnes en difficulté avec une conduite addictive, ainsi qu'à leur proche.



Collège de la Médecine Générale, Kit addictions – fiches pratiques. Mai 2022.

Pour accompagner les médecins généralistes dans le repérage et la prise en charge des consommations à risque, le Collège de la Médecine Générale, en collaboration avec la MILDECA, a décidé de mettre à disposition un «kit addictions» constitué autour de 8 fiches thématiques : Tabac, Cannabis,

Alcool, Cocaïne, Opioides, Adolescents et addictions, Pathologie duelle et Périnatalité. L'objectif de ces fiches est de donner des informations et des outils pragmatiques et référencés, au plus près de la réalité de terrain et des connaissances médicales et scientifiques.

Téléchargeable gratuitement : <https://lecmg.fr/addictionsmg/>



Ma dernière fois. Le nouveau podcast d'Addict'AIDE sur les conduites addictives des jeunes.

Addict'AIDE. Ma dernière fois. Le nouveau podcast d'Addict'AIDE sur les conduites addictives des jeunes.

Cigarettes, jeux vidéo, cannabis...se sortir d'une addiction, c'est possible. Chacun avec leurs mots, des jeunes racontent leur parcours : la première fois, le plaisir que cela procure, puis insidieusement le point de bascule et ses revers, comme la perte de leur liberté. Et enfin, le déclic qui va leur permettre d'ar-

rêter ; chacun le sien. Des récits intimes qui redonnent de l'espoir.

A retrouver sur les plateformes suivantes : Anchor, Ausha, Spotify, Apple podcast, Soundcloud, Google Podcast, Pocket Casts et sur <https://www.addictaide.fr/>

Pratiques d'écrans et de jeux vidéo à l'adolescence vidéo, 1h32mn.

Un webinaire de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT). Des experts apportent des éclairages sur les questions suivantes : que savons-nous à propos des pratiques des jeunes, des jeux vidéo à internet ? Comment mesurons-nous

ces usages depuis 20 ans ? Quels sont les contextes de pratiques, les motivations et les régulations chez les jeunes ? Comment repérer et prendre en charge les troubles d'usages ?

visionnable sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=SISxwyXmTp8>



Drogues et addictions, Chiffres clés 2022

Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT). Drogues et addictions, Chiffres clés 2022. Mai 2022, 8 pages.

A télécharger sur :

<https://www.ofdt.fr/publications/collections/periodiques/drogues-chiffres-cles/drogues-et-addictions-chiffres-cles-9eme-edition-2022/>

En 8 pages, les indicateurs chiffrés les plus récents et les plus pertinents pour quantifier et décrire le phénomène des substances psychoactives en France.



NOUS Y ÉTIIONS

Tout au long de l'année, des représentant.e.s de la CAMERUP participent à certains temps forts de l'addictologie. Dans cette rubrique, ils vous proposent une petite synthèse de ces événements. N'hésitez pas, vous aussi, à nous écrire pour nous parler d'une manifestation à laquelle vous avez participé. Nous serons heureux de publier votre texte.

24 - 25 mars 2022

Les journées de la Société Française d'Alcoologie

« Y a-t-il encore une place pour l'alcoologie » ?

Les Journées de la SFA
24 et 25 mars 2022
LYON
www.sfalcoologie.asso.fr

Y a-t-il encore une place
pour l'alcoologie ?



La CAMERUP était présente les 24 et 25 mars derniers aux journées de la Société Française d'Alcoologie. L'événement avait pour thème : « Y a-t-il encore une place pour l'alcoologie » ? Avec la place de plus en plus prégnante de l'approche globale « addictions », il arrive malheureusement que les enjeux propres à la question de la consommation d'alcool soient oubliés. Or, l'alcool est la deuxième cause de mortalité évitable en France après le tabac, et ses conséquences en termes de santé et de coût social sont énormes.

Les interventions et tables rondes de ces deux journées ont donc porté spécifiquement sur l'alcool et sur la discipline qui s'intéresse à ce produit pas comme les autres : l'alcoologie. Des intervenants français et internationaux ont abordé des thèmes variés allant de la prévention aux soins, en passant par les questions de justice, communications et politiques publiques, sans oublier la question des troubles consécutifs à l'alcoolisation fœtale (TCAF). Nous avons été tout particulièrement marqués par les informations apportées par les experts qui ont décrit les activités des groupes d'influence

français et européens du secteur des boissons alcoolisées, et notamment l'impact de la publicité sur les jeunes. Ce thème, qui rejoint celui que nous avons choisi pour le dossier spécial de notre magazine, fait l'objet de recherches scientifiques passionnantes, dont les résultats sont édifiants. Participer à ces deux journées nous a permis de rencontrer des chercheurs, des professionnels de santé et d'autres bénévoles, et nous a convaincu de l'importance de ne pas oublier les spécificités de l'alcool, dans le grand champ des conduites addictives.



19-20 mai 2022

11^e congrès de la Fédération Addiction

« Soigner au temps des addictions.

Adaptation, résistance et santé »

Le 11^e congrès de la Fédération Addiction s'est tenu à Grenoble les 19 et 20 mai dernier, avec pour thème « Soigner au temps des addictions. Adaptation, résistance et santé ». Des centaines de personnes étaient présentes, parmi lesquelles notre administrateur isérois, Robert Pelloux. Le programme de ces deux journées a articulé des temps de plénières et des temps d'ateliers favorisant les échanges de pratiques. Un des ateliers avait d'ailleurs pour thème « Pair aide, la plus-value majeure des savoirs expérientiels ». Un sujet que nous connaissons bien au sein des associations d'entraide ! Cet atelier était co-animé par Alain Dejour, chef de projet de notre partenaire France Patient Expert Addictions (FPEA).

25



NOUS Y ÉTIONS (suite)

2 et 3 juin 2022

26^{èmes} rencontres du RESPADD

«L'alcool dans tous ses états»

Les 26^{èmes} rencontres du RESPADD (Réseau des établissements de santé pour la prévention des addictions) se sont déroulées à Paris les 2 et 3 juin derniers. Elles avaient pour thème «L'alcool dans tous ses états». Les journées, organisées sous forme de tables rondes, ont permis d'aborder la question de l'alcool à travers différentes perspectives et disciplines : santé, psychiatrie, éducation, justice, politique, soins, philosophie, publicité, communication, plaidoyer... Des intervenants provenant d'un bout à l'autre de la France sont venus parler du travail concret qu'ils mènent en prévention et réduction des risques et des dommages auprès des personnes en difficulté avec l'alcool. Le focus



notamment été mis sur le rôle des premiers concernés, à savoir les malades eux-mêmes, acteurs essentiels de l'organisation du système de soins. De plus en plus de programmes, en effet, ont recours à des pairs-aidants dont l'expérience est aujourd'hui largement reconnue. Les échanges ont également beaucoup porté sur les besoins des membres de l'entourage des personnes malades. Nous avons apprécié l'ambiance chaleureuse de l'événement, qui a permis à chacun.e de se sentir à l'aise.

Les 150 ans de l'Association Addictions France

Cette année, l'Association Addictions France fête ses 150 ans ! C'est l'occasion de se rappeler que cette association a été fondée en 1872 par des membres des Académies de Médecine et des Sciences, dont Louis Pasteur. Elle s'appelait alors « Association contre l'abus des boissons alcooliques ». Elle a changé de noms plusieurs fois au cours de la décennie, devenant tour à tour « Société Française de Tempérance », « Ligue Nationale Contre l'Alcoolisme », « Comité National de Défense contre l'Alcoolisme », « Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme (ANPA) » puis « Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie » (ANPAA). En 2021, l'association a adopté une nouvelle identité et un nouveau projet stratégique, intitulé #Cap2024. Ce projet se donne entre autres objectifs celui de

faire changer les regards portés sur les addictions. Si le nom a évolué, la mission de l'association consiste, aujourd'hui comme hier, à améliorer la santé en agissant sur les addictions et leurs conséquences. A l'occasion de cet anniversaire, des événements seront organisés dans diverses villes françaises (Montpellier, Clermont-Ferrand, Cahors, Reims etc.) tout au long de l'année, avec un grand rendez-vous final le 15 décembre 2022 à la maison de la radio, à Paris. Pour plus de renseignements : <https://addictions-france.org/>



Nomination d'Hélène Delaquaize à la présidence de FPEA !



Helene Delaquaize, médiatrice de santé à l'hôpital Marmottan, a été élue présidente de FPEA - France Patients Experts Addictions. Nous félicitons Hélène pour cette nomination et lui souhaitons beaucoup de succès dans la réalisation des projets de FPEA !

A vos agendas !

17 septembre 2022, Agen

Alcool et conduites addictives chez les femmes. 15^e Congrès National de la Fédération National des Amis de la Santé (FNAS)
<https://www.lesamisdelasante.org>

6 octobre 2022, Avignon

(Salle de conférence de la CCI- Avignon)
Colloque «Grossesse et alcool» organisé par l'association Addictions France, Vivre avec le SAF et le CODES 84.
<https://www.codes84.fr/>

28 octobre 2022, Lyon

(Siège du Conseil Régional)
Colloque régional de la CAMERUP en région Auvergne Rhône Alpes.
www.camerup.fr

19 janvier 2023, Paris

(Ministère de la santé)
Conférence nationale «Syndrome de Korsakoff et les troubles cognitifs sévères liés à l'alcool», organisée par la CAMERUP
www.camerup.fr



FAITES-NOUS RÊVER

Dans chaque numéro, un bénévole du réseau CAMERUP nous parle d'un endroit qu'il aime particulièrement. Ce mois-ci,

PHILIPPE NOUS FAIT RÊVER EN NOUS PARLANT DE LA CÔTE DE GRANITE ROSE, EN BRETAGNE !



combinaison de trois minéraux distincts présents dans le granite : le mica, qui lui donne sa couleur noire, le feldspath qui lui donne sa couleur rose, et le quartz avec sa teinte grise translucide caractéristique. La nuance de rose dépend du degré d'oxydation du feldspath.

Cette partie du littoral est une vitrine du patrimoine géologique en raison du modelé des granites, avec des rochers ruïniformes aux formes étranges et des chaos et tors de blocs dégagés des arènes par l'érosion du littoral ou le creusement des ruisseaux. Elle a ainsi justifié un inventaire de noms qui ont fécondé l'imagination populaire, d'où leurs dénominations locales s'inspirant des légendes bretonnes ou bibliques (« couronne du roi Gradlon », « bidets de la Vierge » ou « empreintes du Diable »), d'éléments quotidiens (palette

du peintre, tête de baleine, balustre, tire-bouchon, tas de crêpes, champignon, mamelon...) ou d'animaux fantastiques (tête de dragon, sphinx...), imaginaire largement exploité dans les dépliants touristiques.

Faisant face à cette côte, les Sept Îles sont



La Côte de granite rose (en breton Aod ar vein ruz, littéralement « côte des pierres rouges ») est une zone côtière de la Manche située dans les Côtes-d'Armor dans le nord de la Bretagne, dans la région historique du Trégor près de Lannion. Elle tient son nom par le fait que le granite qui affleure possède une dominante brune tirant sur le rose. C'est une appellation touristique.

Il s'agit d'une particularité géologique qui, dans le monde entier, ne se rencontre que dans trois endroits: en Corse, en Chine et en Bretagne. Elle s'échelonne sur 10 km en arc d'est en ouest, de Perros-Guirec à Trébeurden et l'île Milliau. La côte est parsemée d'amas chaotiques dont le fleuron est le sentier des douaniers (GR34). Le granite de cette côte tient sa couleur unique de la



peuplées d'espèces d'oiseaux rares et protégés. C'est d'ailleurs sur la côte de granite rose, qu'a été créée en 1908, la Ligue de Protection des Oiseaux pour lutter contre le massacre de l'oiseau emblématique de la côte : le macareux moine. L'ensemble du site de Ploumanach est répertorié « Site Naturel Remarquable ». La Côte de granite rose, avec l'ensemble de ses sites, est un haut-lieu du tourisme breton, prisé par de nombreux visiteurs provenant du monde entier !



Vous aussi faites-nous rêver en nous écrivant pour nous parler des lieux que vous aimez, et que vous aimeriez faire découvrir aux lecteurs du magazine ! Pour cela, vous pouvez envoyer un texte d'une page environ à l'adresse suivante : CAMERUP, 10 rue des Messageries, 75010 Paris - projets@camerup.fr



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION



L'ENTRAIDE
PUISSANCE CII
CAMERUP

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Pour participer à l'évaluation du magazine de la CAMERUP vous pouvez, au choix :

- Répondre sur format papier, en découpant ce feuillet détachable et en nous renvoyant votre questionnaire rempli à l'adresse suivante: CAMERUP, 10 rue des Messageries, 75010 PARIS (ou par email à projets@camerup.fr)
- Répondre directement en ligne au questionnaire en vous rendant sur <https://www.askabox.fr/repondre.php?s=439264&r=SPhwWBxP1g2t>

ou tout simplement en scannant ce QR code ►



Votre nom (facultatif)

.....

Question 1

Vous êtes

- Un homme Une femme

Question 2

Quelle âge avez-vous ?

- Moins de 20 ans
 21-30 ans
 31-40 ans
 41-50 ans
 51-60 ans
 61-70 ans
 71-80 ans
 81 ans ou plus

Question 3

Dans quelle région habitez-vous ?

- Auvergne-Rhône-Alpes
 Bourgogne-Franche-Comté
 Bretagne
 Centre-Val de Loire
 Corse
 Grand Est
 Hauts-de-France
 Ile-de-France
 Normandie
 Nouvelle-Aquitaine
 Occitanie
 Pays de la Loire
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Outre-Mer
 Je vis à l'étranger

Question 4

Si vous vivez à l'étranger, merci d'indiquer votre pays de résidence :

Question 5

Vous êtes un.e adhérent.e

- Entraid'Addict
 Addictions alcool Vie Libre
 Société Française de la Croix Bleue
 Fédération Nationale des Amis de la Santé
 Fédération Nationale Joie et Santé
 Aucune de ces associations

Question 6

Si vous n'êtes adhérent.e à aucune des associations qui composent la CAMERUP, merci de préciser à quelle organisation vous appartenez

.....

Question 7

Comment avez-vous connu le magazine de la CAMERUP ?

- Par mon association
 Par mon travail
 Par un proche (ami, collègue, famille...)
 Par un professionnel de santé
 Par les réseaux sociaux
 Sur le site Internet de la Camerup
 Directement par la CAMERUP
 Autre

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

Question 8

Dans quel format lisez-vous le magazine ?

- En format électronique
 En format papier
 En format électronique et en format papier



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION (suite)

Questions 9 à 18 : Quel est votre degré de satisfaction sur les différents aspects du magazine ?
Donnez une note sur 5

Question 9

L'aspect visuel du magazine (format, couleurs, mise en page, illustrations...)
.../5

Question 10

La qualité des informations fournies par Le magazine
.../5

Question 11

La rubrique "Actualité de nos associations"
.../5

Question 12

La rubrique "Lire voir écouter" (conseils de lecture, vidéos, podcasts...)
.../5

Question 13

La rubrique "On y était" (résumés d'événements auxquels la CAMERUP a participé)
.../5

Question 14

La rubrique "Dates à retenir, bon à savoir" (informations diverses et agenda)
.../5

Question 15

La rubrique "Faîtes-nous rêver" (présentation de sa région par un.e membre du réseau CAMERUP)
.../5

Question 16

La présence d'un bloc-notes en fin de magazine
.../5

Question 17

La rubrique "Vous êtes formidables" (portrait de bénévoles de l'entraide)
.../5

Question 18

Les dossiers spéciaux ("Ensemble pour dépasser la crise", "Tous mobilisés face au business des addictions")
.../5

Question 19

Conseilleriez-vous la lecture du magazine à des personnes de votre entourage ?
 Oui Non Je ne sais pas

Question 20

Si vous avez répondu oui à la question "conseilleriez-vous la lecture à des personnes de votre entourage", veuillez préciser à qui vous le conseilleriez (amis, famille, collègue de travail, professionnel de santé...)
.....
.....

Question 21

Dans quels lieux aimeriez-vous trouver ce magazine ?
 Centre de soins en addictologie
 Salle d'attente du médecin
 Autres établissements de santé
 Centre social
 Bibliothèque
 Autre (précisez)
.....
.....

Question 22

Avez-vous des suggestions pour nous aider à améliorer ce magazine ?
.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre participation !

Une synthèse des réponses sera présentée dans le prochain numéro du magazine de la CAMERUP



CONTACTS DE LA CAMERUP



CONTACTER L'ÉQUIPE DE LA CAMERUP

 Auguste CHARRIER (49)
Entraid'addict
presidence@entraidaddict.fr
06 73 60 86 71

 Marc MARGELIDON (03)
Croix Bleue
margelidon.marc@wanadoo.fr
06 71 70 84 17

 Philippe SAYER (22)
Les Amis de la Santé
presidence@camerup.fr
06 81 56 81 87

 Marie CONSTANCIAS
(69)
Croix Bleue
croixbleueconstancias@gmail.com
06 21 88 44 72

 Jean Robert MILLE (80)
Entraid'addict
jr.mille@live.fr
06 10 14 95 09

 Jean-Claude TOMCZAK
(57)
Les Amis de la Santé
jctomczak@fibreagglo.fr
06 11 75 51 46

 Gérard FAUCONNIER
(50)
Addictions Alcool Vie Libre
ggf@neuf.fr
06-83-89-76-73

 Daniel MORLET (03)
Alcool Ecoute Joie et Santé
morlet-dan@wanadoo.fr
06 50 76 42 98

 Jean-Gilles VINCENT (74)
Alcool Ecoute Joie et Santé
alcoolecoutefin@yahoo.fr
06 17 97 68 51

 Daniel SALVI (60)
Addictions Alcool Vie Libre
danielsalvi@free.fr
06 13 52 19 86

 Robert PELLOUX (38)
Les Amis de la Santé
pelloux.robert@wanadoo.fr
06 45 39 47 19

Estelle LABOURG (75)
comptabilite@camerup.fr
01.45.65.19.28

Guylaine BENECH (35)
projets@camerup.fr



SIÈGE de la CAMERUP

10 rue des Messageries
75010 PARIS
contact@camerup.fr
01 45 65 19 28
www.camerup.fr



La CAMERUP

Addictions,
parlons-en avec
La Croix Bleue



Addictions
alcool
Vie libre

Fédération Nationale des
Amis de la Santé



entraid'
addict
entraide - prévention - formation

5 associations nationales reconnues d'utilité publique

• 11 administrateurs • 2 salariées

14 500 adhérents

184 associations
départementales

85 départements

13 Régions

555 lieux d'accueil

**Aide aux
personnes
en situation
d'addiction et à
leur entourage**

**Soutien
Écoute**

10 000 bénévoles
170 000 personnes
accompagnées

Plaidoyer

Pairs

Entraide

Recherche

Partenariats

Newsletter

Accompagnement

Séminaires

Formation

Milieu
carcéral

Soins

Jeunes

Malade

Entourage

Séniors

Enfants

Entreprise

Alcoolisation
fœtale

Femmes